

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXVIII<sup>e</sup> ANNEE. - N° 14

MARDI 17 FÉVRIER 2009

## BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

### SOMMAIRE DU 17 FÉVRIER 2009

	Pages
VILLE DE PARIS	
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris (Direction du Logement et de l'Habitat). — (Arrêté modificatif du 6 février 2009).....	402
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris (Direction de la Jeunesse et des Sports). — (Arrêté modificatif du 9 février 2009).....	403
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau). — (Arrêté modificatif du 11 février 2009).....	404
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 2/2009-010 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 5 <sup>e</sup> arrondissement (Arrêté du 11 février 2009).....	405
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 2/2009-013 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale dans la rue Lhomond, à Paris 5 <sup>e</sup> (Arrêté du 10 février 2009).....	405
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 2/2009-015 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation dans les rues Didot et du Moulin Vert, à Paris 14 <sup>e</sup> (Arrêté du 10 février 2009).....	406
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 5/2009-002 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans la rue Doudeauville, à Paris 18 <sup>e</sup> (Arrêté du 2 février 2009).....	406
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 7/2009-005 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Paul Meurice, à Paris 20 <sup>e</sup> (Arrêté du 3 février 2009).....	406
<b>Voirie et Déplacements.</b> — Arrêté n° STV 8/2009-004 instaurant, à titre provisoire, un sens unique de circulation, route de la Ceinture du Lac (Bois de Vincennes), à Paris 12 <sup>e</sup> (Arrêté du 6 février 2009).....	407
<b>Direction des Ressources Humaines.</b> — Affectation d'une administratrice de la Ville de Paris.....	407
<b>Direction des Familles et de la Petite Enfance.</b> — Petite Enfance 2 <sup>e</sup> secteur — Modification de l'arrêté constitutif de sous-régies de recettes dans les établissements de la Petite Enfance (recettes n° 1443 - avances n° 443) (Arrêté du 17 décembre 2008).....	407
Annexe : listes des établissements.....	408
<b>Direction des Familles et de la Petite Enfance</b> — Petite Enfance 2 <sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes.....	410
<b>Direction des Familles et de la Petite Enfance</b> — Petite Enfance 2 <sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.....	410
<b>Direction des Familles et de la Petite Enfance</b> — Petite Enfance 3 <sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes.....	411
DEPARTEMENT DE PARIS	
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction du Logement et de l'Habitat). — (Arrêté modificatif du 6 février 2009).....	419
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Jeunesse et des Sports). — (Arrêté modificatif du 9 février 2009).....	419
<b>Délégation</b> de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Propreté et de l'Eau). — (Arrêté modificatif du 11 février 2009).....	420
<b>Autorisation</b> donnée à la Ville de Paris pour le fonctionnement d'un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche collective, sis 20, rue Richomme, à Paris 18 <sup>e</sup> (Arrêté du 29 janvier 2009).....	420
ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS	
<b>Liste</b> par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008.....	421
<b>Liste complémentaire</b> établie à l'issue du concours interne de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008 — 15 candidats sont portés par ordre de mérite.....	421

**Liste** par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008 ..... 421

**Liste complémentaire** établie à l'issue du concours externe de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008 — 13 candidats sont portés par ordre de mérite ..... 422

#### PREFECTURE DE POLICE

**Arrêté n° 2009-00100** décernant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents de la Préfecture de Police (Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2009) (Arrêté du 10 février 2009) ..... 422

**Arrêté n° 2009-00102** modifiant l'arrêté préfectoral n° 95-11431 du 14 septembre 1995 interdisant l'arrêt des véhicules devant certains établissements (Arrêté du 11 février 2009) ..... 425

**Liste** par ordre alphabétique des candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours d'agent de surveillance de Paris du mardi 27 janvier 2009 ..... 425

**Listes** des candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) au concours externe d'architecte de sécurité de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009 ..... 433

**Listes** par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009 ..... 433

**Listes** par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours externe d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009 ..... 434

**Adresse** d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation ..... 436

#### AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

**Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.** — Arrêté n° 2009-0232 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'adjoints techniques principaux 2<sup>e</sup> classe, spécialité cuisinier (Arrêté du 3 février 2009) ..... 436

**Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.** — Arrêté n° 2009-0240 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle (Arrêté du 4 février 2009) ..... 436

#### COMMUNICATIONS DIVERSES

**Direction de l'urbanisme** - Vente par voie d'appel à candidatures d'un terrain communal ..... 437

**Direction des Ressources Humaines.** — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des professeurs (F/H) de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris — discipline chimie du solide. — Rappel ..... 437

**Direction des Ressources Humaines.** — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des assistants des bibliothèques (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel ..... 438

**Direction des Ressources Humaines.** — Avis d'ouverture d'un concours sur titres complété d'épreuves pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité monteur en chauffage. — Dernier rappel ..... 438

**Direction des Ressources Humaines.** — Avis d'ouverture d'un concours sur titres, complété d'épreuves, pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité jardinier. — Dernier rappel ... 439

**Recensement annuel de la population** — Opération 2009 à Paris — 15 janvier/21 février. — Dernier rappel ..... 439

#### POSTES A POURVOIR

**Secrétariat Général de la Ville de Paris.** — Avis de vacance d'un poste d'administrateur (F/H) de la Ville de Paris ..... 439

**Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé.** — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) ..... 439

**Direction du Logement et de l'Habitat.** — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) ..... 440

**Maison des métaux.** — Avis de vacance d'un poste de Régisseur Général (F/H) ..... 440

#### VILLE DE PARIS

**Délégation de la signature du Maire de Paris (Direction du Logement et de l'Habitat).** — **Modificatif.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2511-27 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris a donné au Maire de Paris délégation de pouvoir en ce qui concerne les actes énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et l'a autorisé à déléguer sa signature en ces matières aux responsables des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié, portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2008 modifié, portant délégation de la signature du Maire de Paris au Directeur du logement et de l'habitat, ainsi qu'à certains de ses collaborateurs ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

M. Gérard BOURDY, ingénieur des travaux divisionnaire, chef du service central, à l'effet de signer tous arrêtés, tous marchés, tous actes et décisions, préparés par le service placé sous son autorité et d'attester le service fait.

*Supprimer* Mme Dominique POCRY, attachée principale d'administrations parisiennes.

Art. 2. — L'article 5 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Ajouter* après Mme Anne NEDELKA-JEANNE, attachée principale d'administrations parisiennes, le nom de Mme Marthe BEDUBOURG-SANCHEZ, chargée de mission cadre supérieure ;

*Supprimer* Mlle Jeanne JATTIOT, attachée d'administrations parisiennes.

Art. 3. — L'article 6 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Remplacer* Mlle Catherine VALETTE, attachée d'administrations parisiennes, chef du bureau de la comptabilité et des marchés par Mme Alice BADOUI, attachée d'administrations parisiennes, chef du bureau de la comptabilité et des marchés par intérim ;

*Ajouter* après Mme Martine GRANDFILS, attachée d'administrations parisiennes, le nom de Mme Patricia LEMAIRE, attachée d'administrations parisiennes ;

*Ajouter* après M. Bruno GIROUX le nom de Mme Pauline BUTIAUX, ingénieure des travaux, à l'effet de signer les actes énumérés aux 1°, 2°, 3°, 6° (lorsque le montant n'excède pas 4 600 € H.T.), et 10° ci-dessus et préparés par le bureau de la conduite d'opérations ;

*Remplacer* M. Pascal LAULAN, secrétaire administratif, par M. Hugo CAREL, secrétaire administratif ;

*Modifier* le grade de Mme Laurence MERLOT comme suit : secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Art. 4. — L'article 8 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Supprimer* Mme Colombe MARESCHAL, ingénieure des travaux, chef de subdivision.

Art. 5. — L'article 9 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Modifier* le grade de Mme Anne GIRON comme suit : attachée principale d'administrations parisiennes ;

*Ajouter* après Mme Catherine BOUJU le nom de M. Fabrice LAFON, assistant socio-éducatif.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 7. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
— M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,  
— M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France,  
— Aux intéressés.

Fait à Paris, le 6 février 2009

Bertrand DELANOË

**Délégation de la signature du Maire de Paris (Direction de la Jeunesse et des Sports). — Modificatif.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2511-27 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008 par laquelle le Conseil de Paris a donné au Maire de Paris délégation de pouvoir en ce qui concerne les actes énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et l'a autorisé à déléguer sa signature en ces matières aux responsables des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2008 détachant Mme Bernadette COULON-KIANG sur un emploi de Directeur Général de la Commune de Paris, en charge de la Direction de la Jeunesse et des Sports, à compter du 5 mai 2008 ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2002 modifié par l'arrêté du 6 février 2003, fixant la structure générale des services de la Mairie de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 22 mars 2006 fixant l'organisation de la Direction de la Jeunesse et des Sports, modifié par les arrêtés en date du 24 juillet 2006 et du 8 septembre 2008 ;

Vu l'arrêté en date du 20 juin 2008 déléguant signature du Maire de Paris à la Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'à certains fonctionnaires de la Direction de la Jeunesse et des Sports, modifié par l'arrêté du 28 novembre 2008 ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté modifié du 20 juin 2008 déléguant la signature du Maire de Paris à Mme Bernadette COULON-KIANG, Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports, et à certains fonctionnaires de la Direction de la Jeunesse et des Sports, est modifié comme suit :

A l'article 3 :

Circonscriptions territoriales :

*Remplacer* « Mme Gisèle FAURE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef de la circonscription Sud » par :

« Mme Gisèle LE FIBLEC, attachée principale d'administrations parisiennes, chef de la circonscription Sud »,

Sous-Direction de l'administration générale et de l'équipement :

4 - Service de l'équipement :

*Rajouter* « M. Joël DUVIGNACQ, ingénieur des services techniques en chef, chef de service »,

Sous-Direction de l'action sportive :

1 - Mission événementielle :

*Après* « M. Jean-Claude COUCARDON, conseiller des activités physiques et sportives » *ajouter* :

« pour tous les actes énumérés ci-dessous et pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, dans l'enceinte du Stade Charléty »,

3 - Service du sport de proximité :

*Remplacer* : « M. Daniel PROTOPOPOFF, attaché principal d'administrations parisiennes, et en cas d'absence ou d'empêchement M. Karim HERIDA, chargé de mission cadre supérieur, Mme Linh DO, attachée d'administrations parisiennes, Mlle Catherine LE PERVES, attachée d'administrations parisiennes, M. Stéphane HEUZE, conseiller des activités physiques et sportives,

Pôle parisien des animations sportives :

— M. Karim HERIDA, chargé de mission cadre supérieur,

Bureau du sport pour tous :

— M. Paolo GUIDI, conseiller des activités physiques et sportives,

Bureau des écoles du sport :

— M. Alain BIBAL, conseiller des activités physiques et sportives », par :

« M. Daniel PROTOPOPOFF, attaché principal d'administrations parisiennes, et en cas d'absence ou d'empêchement M. Karim HERIDA, chargé de mission cadre supérieur, Mme Linh DO, attachée, d'administrations parisiennes, Mlle Catherine LE PERVES, attachée d'administrations parisiennes,

Pôle parisien des animations sportives :

— M. Karim HERIDA, chargé de mission cadre supérieur,

Bureau du sport pour tous :

— M. Paolo GUIDI, conseiller des activités physiques et sportives,

Bureau des écoles du sport :

— M. Alain BIBAL, conseiller des activités physiques et sportives,

Mission du développement des pratiques sportives :

— M. Stéphane HEUZE, conseiller des activités physiques et sportives »,

4 - Service du sport de haut niveau et des concessions sportives :

*Remplacer* : « M. Ludovic MARTIN, administrateur hors classe, chef de service, et en cas d'absence ou d'empêchement, M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes.

Bureau des concessions sportives :

— M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes » *par* :

« M. Ludovic MARTIN, administrateur hors classe, chef de service, et en cas d'absence ou d'empêchement, M. Philippe GOROKHOFF, attaché principal d'administrations parisiennes, M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes.

Bureau du sport de haut niveau :

— M. Philippe GOROKHOFF, attaché principal d'administrations parisiennes,

Bureau des concessions sportives :

— M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

— M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris ;

— Mme la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ;

— M. le Receveur Général des Finances ;

— M. le Directeur des Ressources Humaines ;

— Mme la Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports.

Fait à Paris, le 9 février 2009

Bertrand DELANOË

### **Délégation de la signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau). — Modificatif.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2511-27 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris a donné au Maire de Paris délégation de pouvoir en ce qui concerne les actes énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et l'a autorisé à déléguer sa signature en ces matières aux responsables des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié, portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 17 juillet 2007 fixant l'organisation de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 8 décembre 2008 nommant M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 5 janvier 2009 portant délégation de signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau) ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté du 5 janvier 2009 visé ci-dessus, est modifié comme suit :

à l'article 2 :

— *substituer* à « M. Jean-François GRAU, ingénieur général »,

« M. Philippe CHEVAL, ingénieur en chef » ;

— *substituer* à « Mme Régine ENGSTRÖM, ingénieur en chef »,

« M. Jean-Yves RAGOT, ingénieur des services techniques » ;

à l'article 3 :

— *substituer* à « M. GRAU »,

« M. CHEVAL »,

— *substituer* à « Mme ENGSTRÖM »,

« M. RAGOT » ;

à l'article 5 c) :

— *substituer* à « M. Eric DEFRETIN, ingénieur en chef, chef de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques »,

« M. Eric DEFRETIN, ingénieur en chef, chef de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Pierre PADOVANI et M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieurs des services techniques » ;

à l'article 6 b) :

— *substituer* à « M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la division technique de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Bérengère SIXTA, Mme Hortense BRET, Mme Marie Eve PERRU, ingénieurs des travaux et Mme Marie-Pierre PADOVANI, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division contrôle des délégataires de la section de l'eau »,

« M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la division technique de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Hortense BRET, Mme Marie Eve PERRU, ingénieurs des travaux » ;

— *substituer* à « M. Alain CONSTANT, ingénieur en chef et Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes à la mission politique de l'eau et suivi des milieux naturels »,

« Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes à la mission politique de l'eau et suivi des milieux naturels » ;

— *substituer* à « Mmes BRET, SIXTA, LE SCIELLOUR, BUISSON, PERRU, PADOVANI, et MM. CONSTANT, MIJAJLOVIC, FIERLING, PARENT, THIBAUT, GARO, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, GUILLOU, LE BRONEC, ROSA, FERRANDEZ, et LEROY ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9° et 10° »,

« Mmes BRET, LE SCIELLOUR, BUISSON, PERRU, et MM. CONSTANT, MIJALOVIC, FIERLING, PARENT, THIBAUT, GARO, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, GUILLOU, LE BRONEC, ROSA, FERRANDEZ, et LEROY ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9° et 10° ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

— M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,

— M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France,

— aux intéressés.

Fait à Paris, le 11 février 2009

Bertrand DELANOË

**Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2009-010 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 5<sup>e</sup> arrondissement.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2008-014 du 7 mai 2008 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron G.I.G./G.I.C. ou de la carte de stationnement européenne dans les voies du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de modernisation de l'éclairage public rue des Ecoles, à Paris 5<sup>e</sup> arrondissement, dans sa partie comprise entre la rue Cardinal Lemoine et la rue de la Montagne Sainte-Geneviève, il convient de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans cette voie et dans les rues d'Arras et des Bernardins ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 16 février au 7 mai 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — La voie suivante de Paris 5<sup>e</sup> arrondissement, sera, à titre provisoire, interdite à la circulation générale selon les modalités suivantes :

— Bernardins (rue des) : dans sa partie située entre la rue des Ecoles et la rue Monge, les 3 et 4 mars 2009.

Art. 2. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 3. — La rue d'Arras, à Paris 5<sup>e</sup> arrondissement, sera mise en impasse, à titre provisoire, à partir de la rue Monge, vers et jusqu'à la rue des Ecoles, le 2 mars 2009.

Art. 4. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, du 16 février au 7 mai 2009 inclus, dans les voies suivantes de Paris 5<sup>e</sup> arrondissement :

— Ecoles (rue des) : côté impair, dans sa partie située entre la rue de la Montagne Sainte-Geneviève et la rue Monge,

— Bernardins (rue des) : côté impair, en vis-à-vis du n° 36 (neutralisation de 4 places).

Art. 5. — Les dispositions de l'arrêté municipal susvisé du 7 mai 2008 seront suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne l'emplacement G.I.G./G.I.C. à Paris 5<sup>e</sup>, du 16 février au 7 mai 2009 inclus :

— Ecoles (rue des), au droit du n° 21, un emplacement.

Art. 6. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2<sup>e</sup> classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 7. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 11 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,  
Chef de la 2<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie*

Bernard LEGUAY

**Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2009-013 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale dans la rue Lhomond, à Paris 5<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de ravalement sur un immeuble sis 41-43, rue Lhomond, à Paris 5<sup>e</sup> arrondissement, il est nécessaire de réglementer, à titre provisoire, le stationnement dans cette voie ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 16 février au 15 mai 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante de Paris 5<sup>e</sup> arrondissement, du 16 février au 15 mai 2009 inclus :

— Lhomond (rue), côté impair, au droit du n° 33 (neutralisation de trois places de stationnement).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2<sup>e</sup> classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,  
Chef de la 2<sup>e</sup> Section Territoriale*

Bernard LEGUAY

**Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2009-015 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation dans les rues Didot et du Moulin Vert, à Paris 14<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain rue Didot, à Paris 14<sup>e</sup> arrondissement, il convient de réglementer, à titre provisoire, le stationnement gênant la circulation publique dans cette voie et dans la rue du Moulin Vert ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux qui se dérouleront du 2 mars au 3 avril 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans les voies suivantes de Paris 14<sup>e</sup> arrondissement, du 2 mars au 3 avril 2009 inclus :

— Didot (rue) : côté pair, du n° 48 au n° 50,

— Moulin Vert (rue du) : côté pair le long du square, en vis-à-vis du n° 59 bis.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2<sup>e</sup> classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,  
Chef de la 2<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie*

Bernard LEGUAY

**Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 5/2009-002 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans la rue Doudeauville, à Paris 18<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles R. 411-8 et R. 411-25 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie, il convient de neutraliser, à titre provisoire, la circulation générale dans une partie de la rue Doudeauville, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 16 février au 27 mars 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — La rue Doudeauville, dans sa partie comprise entre la rue Marx Dormoy et la rue Jean Robert, à Paris 18<sup>e</sup>, sera interdite, à titre provisoire, à la circulation générale, pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 16 février au 27 mars 2009 inclus.

Art. 2. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 2 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Ingénieur en chef,  
Chef de la 5<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie*

Céline LEPAULT

**Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2009-005 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Paul Meurice, à Paris 20<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles R. 411-8 et R. 411-25 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que d'importants travaux de voirie doivent être entrepris rue Paul Meurice, à Paris 20<sup>e</sup> arrondissement, et qu'il convient dès lors d'y réglementer, à titre provisoire, le régime de circulation ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux, qui s'échelonnent du 9 février au 2 mars 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — La voie suivante du 20<sup>e</sup> arrondissement sera mise en impasse, à titre provisoire, du 9 février au 2 mars 2009 inclus :

— Paul Meurice (rue) : à partir de l'avenue du Docteur Gley, vers et jusqu'au n° 49 de la voie.

Art. 2. — La rue Paul Meurice, dans sa partie comprise entre la rue Léon Frapié et le n° 49 de la voie, à Paris 20<sup>e</sup> arrondissement, sera interdite, à titre provisoire, du 9 février au 2 mars 2009 inclus.

Art. 3. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 4. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,  
*L'Ingénieur en Chef,*  
*Chef de la 7<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie*  
Eric LANNOY

**Voie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2009-004 instaurant, à titre provisoire, un sens unique de circulation, route de la Ceinture du Lac (Bois de Vincennes), à Paris 12<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 412-28 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que la réalisation d'importants travaux de voirie nécessite la mise en sens unique, à titre provisoire, de la route de la Ceinture du Lac (Bois de Vincennes), à Paris 12<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 16 au 20 février 2009 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Un sens unique de circulation provisoire est établi, du 16 au 20 février 2009 inclus, dans la voie suivante du 12<sup>e</sup> arrondissement :

— Route de la Ceinture du Lac, depuis le carrefour de la Conservation, vers et jusqu'à l'avenue Daumesnil.

Art. 2. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui

le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 février 2009

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,  
*L'Ingénieur des Services Techniques,*  
*Chef de la 8<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie*

Emmanuel MARTIN

**Direction des Ressources Humaines. — Affectation d'une administratrice de la Ville de Paris.**

Par arrêté du Maire de Paris en date du 2 février 2009,

Mme Catherine NICOLLE, administratrice hors classe de la Ville de Paris est, à compter du 26 janvier 2009, affectée à la Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens, et désignée en qualité de chef du bureau de la vie associative.

A compter de la même date, Mme Catherine NICOLLE est maintenue, en tant que de besoin, à disposition du Département de Paris, pour y exercer les fonctions départementales qui lui seront confiées.

**Direction des Familles et de la Petite Enfance. — Petite Enfance 2<sup>e</sup> secteur — Modification de l'arrêté constitutif de sous-régies de recettes dans les établissements de la Petite Enfance (recettes n° 1443 - avances n° 443).**

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles R. 1617-1 et suivants, modifiés ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment l'article 18 ;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 modifié, relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'arrêté municipal du 4 février 2005 modifié, instituant à la Direction des Familles et de la Petite Enfance, Sous-Direction de la Petite Enfance, 2<sup>e</sup> secteur, une régie de recettes et d'avances en vue notamment d'assurer le recouvrement de divers produits ;

Vu l'arrêté municipal du 4 février 2005 modifié, instituant à la Direction des Familles et de la Petite Enfance, Sous-Direction de la Petite Enfance une sous-régie de recettes dans chacun des établissements du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance pour l'encaissement des participations familiales ;

Considérant qu'en raison d'une part de l'extension de la halte-crèche 3, avenue Porte de Vanves, à Paris 14<sup>e</sup>, d'autre part de l'ouverture des crèches collectives 16, avenue de la Porte des Poissonniers, à Paris 18<sup>e</sup>, et 12, cité Lepage, à Paris 19<sup>e</sup>, il convient de procéder à la modification de l'arrêté susvisé, et en particulier de reprendre les tableaux énumérant les établissements des 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements ;

Vu l'avis conforme du Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France en date du 24 novembre 2008 ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté municipal susvisé du 4 février 2005 modifié, instituant une sous-régie de recettes dans chacun des établissements de la Sous-Direction de la Petite Enfance (2<sup>e</sup> secteur) est modifié en ce sens que les tableaux mentionnant les établissements des 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, sont abrogés et remplacés par les tableaux joints en annexe du présent arrêté.

Art. 2. — La Directrice des Familles et de la Petite Enfance et le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 3. — Copie du présent arrêté sera adressée :

— au Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris — Bureau du contrôle de légalité ;

— au Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France — Service poursuites et régies locales — 94, rue Réaumur, 75002 Paris ;

— au Directeur des Finances — Bureau F5 — Secteur des régies ;

— à la Directrice des Familles et de la Petite Enfance — Bureau de l'accueil et de la gestion des établissements municipaux ;

— au régisseur intéressé ;

— aux mandataires suppléants intéressés ;

— au mandataire sous-régisseur intéressé.

Fait à Paris, le 17 décembre 2008

Pour le Maire de Paris  
et par délégation,

*La Sous-Directrice de la Petite Enfance*

Sylvie MAZOYER

**Annexe : listes des établissements  
14<sup>e</sup> arrondissement**

N° de la sous-régie Structure	Adresse	Téléphone	Montant d'encaisse en €
140101 Crèche collective	156, rue Raymond Losserand	01 45 43 79 35	610
140102 Crèche collective	1, place de la Garenne	01 56 53 70 45	610
140103 Crèche collective	28, rue Hippolyte Maïndron	01 56 53 80 10	610
140104 Crèche collective	2, rue Cabanis	01 45 65 59 65	610
140105 Crèche collective	14, rue Jules Guesde	01 56 80 02 40	610
140106 Crèche collective	15, rue Bardinnet	01 45 42 26 23	610
140107 Crèche collective	1, rue des Mariniers	01 45 39 30 66	610
140108 Crèche collective	130/132, rue de l'Ouest	01 55 76 88 90	610
140109 Crèche collective	9, rue Jean Dolent	01 43 36 65 34	610
140110 Crèche collective	14, rue Auguste Cain	01 45 42 02 07	610
140111 Crèche collective	82, rue Pernety	01 56 80 02 45	610
140112 Mini-crèche collective	22, rue Broussais	01 43 22 45 85	230
140203 Crèche familiale	22, rue Broussais	01 43 22 45 85	610
140113 Crèche collective	10, rue Delbet Furtado Heine	01 40 52 52 50	610
140202 Crèche familiale	8, rue Auguste Cain	01 45 42 00 38	610
140204 Crèche familiale	Impasse Sainte-Léonie	01 56 53 70 20	610
140501 Halte-garderie	4, square Lichtenberger	01 45 39 65 67	530

140601 Halte-crèche	4, square Lichtenberger	01 45 39 65 67	610
140503 Halte-garderie	28, rue Broussais	01 56 80 04 80	530
140602 Halte-crèche	28, rue Broussais	01 56 80 04 80	610
140504 Halte-garderie	148, rue d'Alésia	01 45 42 98 63	530
140505 Halte-garderie	25 bis, rue de la Gaîté	01 56 80 10 35	530
140506 Halte-garderie	3, avenue Porte de Vanves	01 53 90 24 90	530
<b>140603 Halte-crèche</b>			610
140701 Jardin d'enfants OPAC	12, avenue de la Porte de Chatillon	01 45 39 48 17	460
140702 Jardin d'enfants OPAC	6/10, rue du Général Humbert	01 45 39 79 13	460

**18<sup>e</sup> arrondissement**

N° de la sous-régie Structure	Adresse	Téléphone	Montant d'encaisse en €
180101 Crèche collective	76, rue Joseph de Maistre	01 53 06 39 95	610
180102 Crèche collective	20, rue Richomme	01 46 06 00 92	610
180103 Crèche collective	16, rue de l'Abreuvoir	01 42 54 11 93	610
180104 Crèche collective	24/26, avenue de la Porte Montmartre	01 42 54 51 14	610
180105 Crèche collective	42, rue Hermel	01 42 52 22 44	610
180106 Crèche collective	8, passage Ganneron	01 53 11 08 08	610
180107 Crèche collective	12, rue Georgette Agutte	01 42 28 13 13	610
180108 Crèche collective	23/27, rue de l'Evangile	01 42 09 25 25	610
180109 Crèche collective	15, rue Richomme	01 42 57 84 05	610
180110 Crèche collective	1, place Mac Orlan	01 44 72 80 20	610
180113 Mini-crèche collective	44, rue Léon	01 53 09 90 40	230
180204 Antenne crèche familiale	44, rue Léon	01 53 09 90 40	610
180114 Mini crèche collective	6, passage Ganneron	01 46 27 08 71	230
180203 Crèche familiale	6, passage Ganneron	01 46 27 08 71	610
180115 Crèche collective	5/7, rue Carpeaux	01 42 26 09 43	610
180116 Crèche collective	1, rue La Vieuville place des Abbesses	01 42 23 91 19	610
180117 Crèche collective	59, rue de la Goutte d'Or	01 53 09 20 95	610
180118 Crèche collective	83, rue Marcadet	01 42 52 66 66	610

180119	Crèche collective	15, rue Becquerel	01 42 52 79 79	610
180120	Crèche collective	126, rue Marcadet	01 42 23 24 24	610
180121	Crèche collective	8, rue Bernard Dimey	01 53 06 66 80	610
180122	Crèche collective	2, rue des Amiraux	01 42 52 75 94	610
180123	Crèche collective	3, impasse Calmels	01 53 09 33 20	610
<b>180125</b>	<b>Crèche collective</b>	<b>16, avenue de la Porte des Poissonniers</b>	<b>01 53 09 92 75</b>	<b>610</b>
180201	Crèche familiale	20, rue Boinod	01 53 09 26 40	610
180202	Crèche familiale	13, rue Charles Hermite	01 40 34 72 55	610
180501	Halte-garderie	13, rue Charles Hermite	01 40 34 52 56	530
180502	Halte-garderie	6, passage Ganneron	01 46 27 08 66	530
180503	Halte-garderie	23/27, rue de l'Evangile	01 42 09 21 09	530
180504	Halte-garderie	15, rue Caillé	01 40 05 51 00	530
180701	Jardin d'enfants OPAC	251, rue Marcadet	01 46 27 87 66	460
180702	Jardin d'enfants OPAC	5, rue Jean Varenne	01 42 54 60 66	460
180703	Jardin d'enfants OPAC	15, rue Camille Flammarion	01 42 54 46 45	460
180704	Jardin d'enfants OPAC	20, rue Eugène Fournière	01 42 54 46 44	460

**19<sup>e</sup> arrondissement**

N° de la sous-régie Structure	Adresse	Téléphone	Montant d'encaisse en €	
190101	Crèche collective	3, rue de la Solidarité	01 53 72 86 60	610
190102	Crèche collective	28, rue de Tanger	01 40 36 53 26	610
190103	Crèche collective	37, rue Armand Carrel	01 42 08 96 08	610
190104	Crèche collective	10, rue Prévost	01 53 19 80 85	610
190105	Crèche collective	23, avenue René Fonck	01 40 40 28 85	610
190106	Crèche collective	34, rue Petit	01 42 03 11 62	610
190107	Crèche collective	85, rue Curial	01 40 34 13 10	610
190108	Crèche collective	9, rue Archeveau	01 55 26 97 60	610
190109	Mini-crèche collective	66, rue de Mouzaïa	01 42 45 56 98	230
190110	Crèche collective	8, rue Henri Ribière	01 53 38 85 25	610
190111	Crèche collective	18/22, rue Lauzin	01 53 72 86 00	610
190112	Crèche collective	7, allée des Eiders	01 40 35 03 32	610

190113	Crèche collective	4, place Marcel Achard	01 42 45 40 10	610
190114	Crèche collective	21, rue de la Prévoyance	01 42 38 30 92	610
190115	Mini-crèche collective	7, rue Louise Thulliez	01 42 49 20 96	230
190117	Mini-crèche collective	7, allée Arthur Honegger	01 53 72 85 40	230
190118	Mini-crèche collective	18, rue Labois Rouillon	01 53 35 88 70	230
190119	Crèche collective	171, rue de Crimée	01 53 26 85 65	610
190120	Crèche collective	13 bis, rue de Rouen	01 40 36 27 43	610
190121	Crèche collective	1 bis, passage de Verdun	01 42 06 12 95	610
190122	Crèche collective	12, rue Gaston Rebuffat	01 40 35 22 84	610
190123	Crèche collective	8/10, rue Joseph Kosma	01 53 19 85 45	610
190124	Mini-crèche collective	36 bis, quai de la Loire	01 53 19 81 70	230
190505	Halte-garderie	36 bis, quai de la Loire	01 53 19 81 70	530
190125	Crèche collective	15/19, cours du 7 <sup>e</sup> Art	01 40 40 21 90	610
190126	Crèche collective	164/168, avenue Jean Jaurès	01 44 52 15 10	610
190127	Crèche collective	118-120, avenue Simon Bolivar	01 44 52 70 80	610
190128	Crèche collective	5, rue François Ponge	01 53 72 83 80	610
190129	Crèche collective	25, rue de Nantes	01 40 38 86 60	610
190130	Mini-crèche collective	3/5, rue Eugénie Cotton	01 44 52 72 00	230
190512	Halte-garderie	3/5, rue Eugénie Cotton	01 44 52 72 00	530
190131	Crèche collective	329, rue de Belleville	01 44 52 15 90	610
<b>190132</b>	<b>Crèche collective</b>	<b>12, cité Lepage</b>	<b>01 44 52 56 50</b>	<b>610</b>
190201	Crèche familiale	13, rue Alphonse Karr	01 40 35 38 05	610
190202	Crèche familiale	129/131, rue de Belleville	01 42 39 05 45	610
190203	Crèche familiale	1, rue de l'Oise - Tour G	01 40 05 03 14	610
190204	Crèche familiale	3, rue de la Solidarité	01 53 72 86 65	610
190506	Halte-garderie	3, rue de la Solidarité	01 53 72 86 65	530
190401	Jardin d'enfants	24, rue de Tanger	01 40 36 53 40	610
190402	Jardin d'enfants	20, rue Henri Turot	01 42 45 52 23	610
190403	Jardin d'enfants	25, avenue René Fonck	01 40 40 28 81	610

190404 Jardin d'enfants	329, rue de Belleville	01 44 52 15 95	610
190501 Halte-garderie	85, rue Curial	01 40 34 12 54	530
190503 Halte-garderie	10, rue Henri Ribière	01 53 38 41 61	530
190504 Halte-garderie	202/204, boulevard Mac Donald	01 53 26 92 25	530
190507 Halte-garderie	10, rue Curial	01 55 26 97 65	530
190508 Halte-garderie	7, rue Bouret	01 53 72 86 70	530
190509 Halte-garderie	Mairie du 19 <sup>e</sup> - 5/7, place Armand Carrel	01 44 52 27 02	530
190510 Halte-garderie	3, rue du Hainaut	01 44 52 81 10	530
190511 Halte-garderie	6/8, passage Goix	01 40 05 55 00	530
190701 Jardin d'enfants OPAC	24, rue Aphonse Karr	01 40 34 81 00	460
190702 Jardin d'enfants OPAC	9, avenue Ambroise Rendu	01 42 06 94 51	460
190703 Jardin d'enfants OPAC	6 bis, rue de la Solidarité	01 42 08 16 27	460
190704 Jardin d'enfants OPAC	14 bis, avenue Mathurin Moreau	01 42 08 13 63	460
190705 Jardin d'enfants OPAC	17, rue de l'Orme	01 42 01 84 05	460

#### **Direction des Familles et de la Petite Enfance — Petite Enfance 2<sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes.**

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PETIT-DAMICO Florence, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la halte-garderie, à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme COHEN-MAESTRACCI Jeannick, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme HASSANEIN Josiane, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme VENGIER-BARUCH Dora, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DAYAS Victoire, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LAMBERT Véronique, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche familiale à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme CUISINIER Chantal, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LE NENAN Jacqueline, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme BOUDJELAL Marie-Hélène, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 19 janvier 2009, Mme BARTH Christiane, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance), pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

#### **Direction des Familles et de la Petite Enfance — Petite Enfance 2<sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.**

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle DION Raphaëlle, infirmière, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle MAULBON Emilie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective et la crèche familiale, à Paris 14<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme JEANNE Valérie, secrétaire médicale et sociale, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale, à Paris 14<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mlle TABOURDEAU Katerine, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie, à Paris 14<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme ISART Laurence, infirmière de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 15<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme MASCHI Valérie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 17<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme FLORA Geneviève, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 17<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme BASSET Guadalupe, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 17<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, M. LIPPI Patrick, éducateur de jeunes enfants, est nommé mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie, à Paris 17<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DHOS Isabelle, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 18<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle GATINEAU Martine, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale, à Paris 18<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LARRAT Marie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme MONTREDON Monique, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie, à Paris 19<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 19 janvier 2009, Mlle TESSIER Annie, infirmière de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 20<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle GUERIN Marianne, infirmière puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 2<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 20<sup>e</sup>, en cas d'absence régulière du mandataire sous-régisseur en titre.

### **Direction des Familles et de la Petite Enfance — Petite Enfance 3<sup>e</sup> secteur. — Nominations de mandataires sous-régisseurs de recettes.**

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CAUCHOIS Anne, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 1<sup>er</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme MOTTAGHI Valérie, puéricultrice classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 1<sup>er</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle THIERRY Nathalie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 1<sup>er</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DURAN Karine, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 2<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme RASOAMAHENINA Marie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini crèche collective et l'antenne de crèche familiale à Paris 2<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme FLEURY Laurence, éducatrice principale de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 2<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme TANIC Juliana, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 2<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme PAULY BERTRAND Isabelle, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme RENARD Martine, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme RENARD Dominique, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle GEIGER Corinne, puéricultrice classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour l'antenne de crèche familiale à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme BAGLA Annick, éducatrice principale de jeunes enfants, est

nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme DELCOURT Francine, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme HERBELIN Marie-Josée, éducatrice de jeunes enfants est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme TRAVERS Françoise, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 3<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme PORTUT Renée Lise, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 4<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme MARECHAL Elisabeth, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective à Paris 4<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme BONNETAIN Nadine, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective et la halte-garderie à Paris 4<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme RODRIGUES Florence, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 4<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle SONNET Agnès, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme DI FABIO Brigitte, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme FRANCOISE Agnès, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme LACHESE Marie-Chantal, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme BOUQUIGNY Elisabeth, éducatrice chef, est nommée man-

dataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle VERLHAC Agnès, éducatrice principale de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 5<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme RAUCH Liliane, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 6<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mlle LE BARS Marina, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour l'antenne de crèche familiale et la halte-garderie et la halte crèche à Paris 6<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme GABAY Hélène, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 6<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ROBERT Françoise, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective et la crèche familiale à Paris 7<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme CHANDON-COQ Marie-Hélène, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 7<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme ELLIS Muriel, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 8<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DESRUELLES Marie-Christine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 8<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme LASCOUES Béatrice, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 8<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BERTHEAU Béatrice, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 9<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DANGREAU Françoise, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 9<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme BELIN Sabine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 9<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme COUCKE Laurence, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 9<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LONGER Yannick, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 9<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle CIBICK Sandra, puéricultrice classe normale, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CORCUFF Sylvie, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PHILIPPON Myriam, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle BODARD Sylvia, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme ELELOUE Marylène, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective et la halte-garderie à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CHARPENTIER Réjane, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme ROUSSEL Chantal, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale et la mini halte à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme NOEL Valérie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin maternel à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle FRANCOU Aude, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DELCURE Sophie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 10<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme ROLLAND Dominique, cadre de santé, est nommée man-

dataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle VAILLANT Marie Violette, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme AYMARD Marie-Françoise, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BARNAT Jacqueline, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GALMICHE Isabelle, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ESCRIVA Emmanuelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme DAVOUST-GAKOU Nadine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BARISON Marie-Christine, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle POSS Stéphanie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle AUTIE Marie-Laure, puéricultrice classe normale, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PODER Karine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme VERPILLOT Patricia, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme JAROUSSEAU Nathalie, éducatrice de jeunes enfants, est

nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CRAFT Michelle, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 11<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LEVY-BLANCHARD Emmanuelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme MAGNAGNI Dominique, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme RENASSIA Hélène, puéricultrice classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme GIERADA Anne-Marie, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme VION- LEFEBVRE Marie-José, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LANUSSE-MONGUILOT Murielle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme NANKI Marceline, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme LANCTEAU Chantal, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme LACATON Chantal, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme BEAUVOIS Martine, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle AUDIER Emmanuelle, puéricultrice, est nommée mandataire

sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme MONTEIL Edwige, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle LOUVET Sophie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme CROIZER Isabelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme THEURIER Claude, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme VERON Monique, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme LECARPENTIER Marie-Christine, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LAURETTE-DRAME Elodie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme CHERONNET Michèle, éducatrice chef, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin d'enfants OPAC à Paris 12<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme DECANIX Laurence, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BAILLET-DENISART Marie-Claude, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LEVEL Clarisse, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle MASSE Catherine, puéricultrice classe supérieure, est nom-

mée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme POURCELOT Corinne, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme NIEZ Léa, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme BOURSIER Caroline, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme SCHNITZLER Chantal, cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CHARLES Sabine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme CAFAXE Catherine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 4 décembre 2008, Mme CADET Marie-Claire, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin maternel à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CALLAUD Annie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin maternel à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme MADRONA-SATRALLAH Florence, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 13<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme JOSEPH AGATHE Jenny, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle ERHARD Tania, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PINCEPOTTE Marie-Noëlle, puéricultrice, est nommée

mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme ANDRE Marie-Josée, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DANIAUD Catherine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme BELLIER Geneviève, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme AYACHE Jeanne, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GATIBELZA Christiane, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme HOURCADE Monique, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PATOILLARD Anne-Marie, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin d'enfants OPAC à Paris 14<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme TOULON-RAGOIN Maryline, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BOUVIL Nadiège, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme THOMAS Denise, puéricultrice hors classe, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LE PEZRON Sylvie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme CHAMBON Danièle, puéricultrice, est nommée mandataire

sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme LEBEL Geneviève, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme DAUDE Nadine, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle LEBLAN Sophie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme GOASDOUE Anne, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ROUSSEAU Martine, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PIFERINI-LAGOIDE Christine, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GRANJOU Angélique, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BARBARAT Marie-Dominique, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin d'enfants OPAC à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mlle EUPHROSINE Noëlla Reine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 15<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DUTERTRE Béatrice, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 16<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme SANDOGO Arabelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 16<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle GIRAUDET Sylvie, éducatrice de jeunes enfants, est nom-

mée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LE VU D'ANTIN Thérèse, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ROBERT Geneviève, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LE NENAN Jacqueline, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ROULIER Isabelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GOUARIN Catherine, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme LIGNEAU-LAUNAY Bernadette, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme REVILLION Chantal, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la minicrèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BROCHOT Evelyne, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la minicrèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme HIEBEL Noëlle, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle ROYEZ Valérie, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme MASCLÉS Laurence, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme SIEUDAT Valérie, puéricultrice, est nommée mandataire

sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme PETIT-DAMICO Florence, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GELE Marie-Thérèse, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, M. MARCHAL Mike, éducateur chef de jeunes enfants, est nommé mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 17<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GARZENNE Isabelle, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme COHEN-MAESTRACCI Jeannick, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme BOUDJELAL Marie-Hélène, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme MARTIN Sybil, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective et l'antenne de la crèche familiale à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme BOZEC Delphine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme POTIER Marylène, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme NIEL Vénus, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme LENEVEU Christine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 13 novembre 2008, Mme LARIBI Nadia, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme DAOUST Thi Loan, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme CHALOIN Ghislaine, éducatrice principale de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GRAVOT Pascale, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle LIOT Valérie, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 18<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme VIVANCOS Béatrice, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme HASSANEIN Josiane, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme MAYENSON Isabelle, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DAYAS Victoire, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle LANGLAIS Chantal, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la mini-crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle HAMAÏSSI Catherine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme GRANDGEORGE Patricia, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme SALVI Véronique, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective, à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme DEPRETTE-AFCHAIN Marie-Hélène, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme GENTY Béatrice, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ZEGNANI Christine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme LAMBERT Véronique, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, M. WERNERT Pierre-Emmanuel, puériculteur, est nommé mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mlle PRZYDATEK Sandrine, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale et la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme RICHARDOT Geneviève, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin d'enfants à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle LEUILLY Pauline, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ROGER Corinne, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle TAGUEMOUNT Imane, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme VUILLEMIN Catherine, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la

regie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ZBYTNIIEWSKI Anna, éducatrice de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme MASDOUMIER Thérèse, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour le jardin d'enfants OPAC à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle BEE Stéphanie, directrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 19<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme ANTHON Monique, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme BONNIALY Josette, puéricultrice cadre de santé, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme HORTANED Florence, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 17 décembre 2008, Mme AHAMADA Mariama, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mme CUISINIER Chantal, puéricultrice de classe supérieure, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche collective à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme ALLEMAND Sylvie, puéricultrice, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la crèche familiale et la halte-garderie, à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 5 janvier 2009, Mlle LAURENT Claudine, éducatrice de jeunes enfants principale, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie à Paris 20<sup>e</sup>.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 15 janvier 2009, Mme CASSE Armelle, éducatrice chef de jeunes enfants, est nommée mandataire sous-régisseur de recettes auprès de la régie de recettes et d'avances du 3<sup>e</sup> secteur de la Petite Enfance (Direction des Familles et de la Petite Enfance) pour la halte-garderie, à Paris 20<sup>e</sup>.

## DEPARTEMENT DE PARIS

### **Délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction du Logement et de l'Habitat). — Modificatif.**

Le Maire de Paris,  
Président du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2512-1, L. 2512-8, L. 3221-1 et L. 3221-3 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général a donné au Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, délégation de pouvoir dans les conditions de l'article L. 3121-22 du Code général des collectivités territoriales sur les matières visées aux articles L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-1 du même Code ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié, portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2008 modifié, portant délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, au Directeur du Logement et de l'Habitat, ainsi qu'à certains de ses collaborateurs ;

Sur la proposition de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris ;

Arrête :

Article premier. — L'article 4 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Ajouter* après Mme Anne NEDELKA-JEANNE, attachée principale d'administrations parisiennes, le nom de Mme Marthe BEDUBOURG-SANCHEZ, chargée de mission cadre supérieure ;

*Supprimer* Mlle Jeanne JATTIOT, attachée d'administrations parisiennes.

Art. 2. — L'article 5 de l'arrêté du 2 avril 2008 est modifié comme suit :

*Remplacer* Mlle Catherine VALETTE, attachée d'administrations parisiennes, chef du bureau de la comptabilité et des marchés par Mme Alice BADOUI, attachée d'administrations parisiennes, chef du bureau de la comptabilité et des marchés par intérim ;

*Ajouter* après Mme Martine GRANDFILS, attachée d'administrations parisiennes, le nom de Mme Patricia LEMAIRE, attachée d'administrations parisiennes ;

*Ajouter* après M. Bruno GIROUX le nom de Mme Pauline BUTIAUX, ingénieure des travaux, à l'effet de signer les actes énumérés aux 1°, 2°, 3°, 6° (lorsque le montant n'excède pas 4 600 € H.T.), et 10° ci-dessus et préparés par le bureau de la conduite d'opérations ;

*Remplacer* M. Pascal LAULAN, secrétaire administratif, par M. Hugo CAREL, secrétaire administratif ;

*Modifier* le grade de Mme Laurence MERLOT comme suit : secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

— M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet du Département de Paris,

— M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France,

— Aux intéressés.

Fait à Paris, le 6 février 2009

Bertrand DELANOË

### **Délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Jeunesse et des Sports). — Modificatif.**

Le Maire de Paris,  
Président du Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 3221-1 et L. 3221-3 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général a donné au Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, délégation de pouvoir dans les conditions de l'article L. 3121-22 du Code général des collectivités territoriales sur les matières visées aux articles L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-1 du même code ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2008 détachant Mme Bernadette COULON-KIANG sur un emploi de Directeur Général de la Commune de Paris, en charge de la Direction de la Jeunesse et des Sports, à compter du 5 mai 2008 ;

Vu les arrêtés mettant, en tant que de besoin, certains fonctionnaires de la Ville de Paris à la disposition du Département de Paris ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2006 fixant l'organisation de la Direction de la Jeunesse et des Sports, modifié par les arrêtés en date du 24 juillet 2006 et du 8 septembre 2008 ;

Vu l'arrêté en date du 20 juin 2008 déléguant signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, à la Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'à certains fonctionnaires de la Direction de la Jeunesse et des Sports, modifié par l'arrêté du 28 novembre 2008 ;

Sur la proposition de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté modifié du 20 juin 2008 déléguant la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, à Mme Bernadette COULON-KIANG, Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports, et à certains fonctionnaires de la Direction de la Jeunesse et des Sports, est modifié comme suit :

A l'article 3 :

*Remplacer* : « M. Rémy VIEILLE, ingénieur des services techniques en chef, chef du service de l'équipement » par :

« M. Joël DUVIGNACQ, ingénieur des services techniques en chef, chef du service de l'équipement »,

A l'article 4 :

II - Sous-Direction de l'action sportive :

b) Service du sport de haut niveau et des concessions sportives :

*Remplacer* : « — M. Ludovic MARTIN, administrateur hors classe ;

— M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes ;

— M. Christian DIDELOT, attaché d'administrations parisiennes » par :

« — M. Ludovic MARTIN, administrateur hors classe ;

— M. David SUBRA, attaché principal d'administrations parisiennes ;

— M. Philippe GOROKHOFF, attaché principal d'administrations parisiennes ;

— M. Christian DIDELOT, attaché d'administrations parisiennes ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet du Département de Paris ;
- Mme la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris ;
- M. le Receveur Général des Finances ;
- M. le Directeur des Ressources Humaines ;
- Mme la Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports.

Fait à Paris, le 9 février 2009

Bertrand DELANOË

**Délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Propreté et de l'Eau). — Modificatif.**

Le Maire de Paris,  
Président du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2512-1, L. 2512-8, L. 3221-1 et L. 3221-3 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général a donné au Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, délégation de pouvoir dans les conditions de l'article L. 3121-22 du Code général des collectivités territoriales sur les matières visées aux articles L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-1 du même Code ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié, portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 17 juillet 2007 fixant l'organisation de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 8 décembre 2008 nommant M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 5 janvier 2009 portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Propreté et de l'Eau) ;

Sur la proposition de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté du 5 janvier 2009 visé ci-dessus, est modifié comme suit :

à l'article 2 :

— *substituer* à « M. Jean-François GRAU, ingénieur général »,

« M. Philippe CHEVAL, ingénieur en chef » ;

— *substituer* à « Mme Régine ENGSTRÖM, ingénieur en chef »,

« M. Jean-Yves RAGOT, ingénieur des services techniques » ;

à l'article 3 :

— *substituer* à « M. GRAU »,

« M. CHEVAL » ;

— *substituer* à « Mme ENGSTRÖM »,

« M. RAGOT » ;

à l'article 5 c) :

— *substituer* à « M. Eric DEFRETIN, ingénieur en chef, chef de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques »,

« M. Eric DEFRETIN, ingénieur en chef, chef de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Pierre PADOVANI et M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieurs des services techniques » ;

à l'article 6 b) :

— *substituer* à « M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la division technique de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Bérengère SIXTA, Mme Hortense BRET, Mme Marie Eve PERRU, ingénieurs des travaux et Mme Marie-Pierre PADOVANI, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division contrôle des délégataires de la section de l'eau,

« M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la division technique de la section de l'eau de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Hortense BRET, Mme Marie Eve PERRU, ingénieurs des travaux » ;

— *substituer* à « M. Alain CONSTANT, ingénieur en chef et Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes à la mission politique de l'eau et suivi des milieux naturels »,

« Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes à la mission politique de l'eau et suivi des milieux naturels » ;

— *substituer* à « Mmes BRET, SIXTA, LE SCIELLOUR, BUISSON, PERRU, PADOVANI, et MM. CONSTANT, MIJAJLOVIC, FIERLING, PARENT, THIBAUT, GARO, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, GUILLOU, LE BRONEC, ROSA, FERRANDEZ, et LEROY ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9° et 10° »,

— Mmes BRET, LE SCIELLOUR, BUISSON, PERRU, et MM. CONSTANT, MIJAJLOVIC, FIERLING, PARENT, THIBAUT, GARO, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, GUILLOU, LE BRONEC, ROSA, FERRANDEZ, et LEROY ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9° et 10° ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

— M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet du Département de Paris,

— M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France,

— aux intéressés.

Fait à Paris, le 11 février 2009

Bertrand DELANOË

**Autorisation donnée à la Ville de Paris pour le fonctionnement d'un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche collective, sis 20, rue Richomme, à Paris 18<sup>e</sup>.**

Le Maire de Paris,  
Président du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L. 2324-1 à L. 2324-4 et R. 2324-16 à R. 2324-47,

Vu le décret n° 2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le Code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 27 octobre 1998 autorisant la Ville de Paris à faire fonctionner un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche collective situé 20, rue Richomme, à Paris 18<sup>e</sup>, pour l'accueil de 55 enfants présents simultanément âgés de moins de 3 ans,

Vu le rapport du Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile,

Arrête :

Article premier. — La Ville de Paris est autorisée à faire fonctionner, à compter du 14 janvier 2009, un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche collective, sis 20, rue Richomme, à Paris 18<sup>e</sup>.

Art. 2. — La capacité d'accueil de cet établissement est fixée à 52 enfants présents simultanément âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans.

Art. 3. — L'arrêté du 27 octobre 1998 est abrogé.

Art. 4. — La Directrice des Familles et de la Petite Enfance est chargée de l'exécution de la présente autorisation qui sera publiée au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 29 janvier 2009

Pour le Maire de Paris,  
Président du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Général  
et par délégation,

*La Sous-Directrice de la Petite Enfance*

Sylvie MAZOYER

## ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

### Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008.

- 1 — Mme LE MOIL Sophie, Sainte-Perine
- 2 — Mlle LEDUC Béatrice, Saint-Louis
- 3 — Mme CHRETIEN Marie-Bénédicte, Robert Debré
- 4 — Mlle CAYOL Audrey, H.E.G.P.
- 5 — Mme JEOUABI Aïcha, Bretonneau
- 6 — Mme ARNAULT Mélanie, A. Chenevier-H. Mondor
- 7 — Mlle MAUBLANC Martine, Paul Brousse
- 8 — Mme JEAN-BAPTISTE Christel, H.E.G.P.
- ex aequo — Mlle MOESON Lesly, Necker
- 10 — Mme NUISSIER Ida, Cochin-Saint-Vincent de Paul
- ex aequo — Mme DANIEL Virginie, Rothschild
- 12 — Mlle TORDOIT Sandrine, Corentin Celton
- ex aequo — Mme CHERON Livia Pascale, C. Foix-J. Rostand
- 14 — Mlle NATCHIMIE Céline, Lariboisière-F. Widal
- 15 — Mlle HUMBERT Sandrine, F.P.H.
- ex aequo — Mme LOKLOUNON Florence, Saint-Antoine
- 17 — Mlle MARCIN Annie, A. Chenevier-H. Mondor
- ex aequo — Mme SCHULER Marie-Odile, Sainte-Perine
- 19 — Mme DIMITRIJEVIC Virginie, Jean Verdier

- ex aequo — Mme COMPAIN Catherine, Pitié Salpêtrière
- 21 — Mlle CARPENTIER Périne, Tenon
- 22 — Mlle ZOBEL Sandrine, F.P.H.
- 23 — Mme MAESTRI Christine, San Salvador
- 24 — Mlle PENINCQ Alice, A. Chenevier-H. Mondor
- ex aequo — Mlle DEMONIERE Marie-Agnès, A. Chenevier-H. Mondor
- 26 — Mme RODRIGUEZ Claudine, Lariboisière-F. Widal
- 27 — Mlle LEFEBVRE Isabelle, A. Chenevier-H. Mondor.

Fait à Paris, le 4 février 2009

*La Chef du Département des Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

### Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008 — 15 candidats sont portés par ordre de mérite.

- 1 — Mlle DIARRA Gaëlle, Saint-Antoine
- 2 — Mlle MOKRAOUI Chérifa, Pitié Salpêtrière
- 3 — Mme HERRERO Christelle, Pitié Salpêtrière
- 4 — Mlle CRISTELLI-DRUMOND Rosa, F.P.H.
- 5 — Mlle OLIER Evelyne, Cochin-Saint-Vincent de Paul
- 6 — Mme LABHIRI Dounia, F.P.H.
- 7 — Mlle GROSJEAN Claire, Pitié Salpêtrière
- 8 — Mlle GUIOL Stéphanie, San Salvador
- 9 — Mlle BEYLIER Sandy, A. Chenevier-H. Mondor
- 10 — Mme KOUOH Catherine, Saint-Antoine
- 11 — M. RAJAOHARIMANANA Lala, Emile Roux
- 12 — Mlle GUILLOU Stéphanie, Raymond Poincaré
- ex aequo — Mme DUBOST Laëtitia, Antoine Béclère
- 14 — Mlle BALEZ Véronique, Bretonneau
- ex aequo — Mme PAIN Sandra, A. Chenevier-H. Mondor.

Fait à Paris, le 4 février 2009

*La Chef du Département des Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

### Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008.

- 1 — Mlle KOUTRAS Anne, A.F.P.
- 2 — Mme GUNTZBURGER Cécile, Saint-Louis
- 3 — Mlle BERTHOLET Sabrina, A. Trousseau
- 4 — Mlle BARAL Sabrina, Extérieur
- 5 — Mlle DUFLOS Mélanie, F.P.H.
- 6 — Mlle SIMONCINI Valérie, Extérieur
- 7 — Mlle GUILBERT Sophie, Cochin-Saint Vincent de Paul
- 8 — Mme CASSANHOL Fabienne, A.F.P.
- ex aequo — Mlle KERLEVEO Adeline, Avicenne
- ex aequo — Mlle DURAND Sabrina, Bicêtre
- ex aequo — Mlle ANASTASE Nelly Dominique, H.E.G.P.

ex aequo — Mlle YAHMI Delphine, Extérieur

13 — Mlle BOIREAU Marie, Necker.

Fait à Paris, le 4 février 2009

*La Chef du Département des Concours*

Michèle BERTRAND PANEL

**Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de secrétaire médical ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à compter du 23 septembre 2008 — 13 candidats sont portés par ordre de mérite.**

- 1 — Mme TAKHEDMIT Hayat, Extérieur
- 2 — Mlle GERARD Frédérique, A. Chenevier-H. Mondor
- 3 — Mlle RAHANTAVOAHIRANA Irène, Extérieur
- 4 — Mlle GDAIEM Hanane, Bicêtre
- 5 — Mlle SALINIERE Delphine, R. Poincaré
- 6 — Mlle BLOQUEL Bénédicte, A.F.P.
- 7 — Mlle GUERRIER Johanne, Extérieur
- 8 — M. TRIVAL Grégory, Extérieur
- 9 — Mlle DUBAULT Morgane, Hôtel Dieu
- 10 — Mme MICHEL Soazig, Extérieur
- 11 — Mlle SZAFIR Valérie, A. Chenevier-H. Mondor
- 12 — Mlle PLANCHON Alicia, F.P.H.
- 13 — Mme RAINE Sandra, Bichat-C. Bernard.

Fait à Paris, le 4 février 2009

*La Chef du Département des Concours*

Michèle BERTRAND PANEL

**PREFECTURE DE POLICE**

**Arrêté n° 2009-00100 décernant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents de la Préfecture de Police (Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2009).**

Le Préfet de Police,

Vu le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Sur la proposition du Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration et du Directeur des Ressources Humaines ;

Arrête :

Article premier. — La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents de la Préfecture de Police dont les noms suivent :

ECHELON OR

Cabinet du Préfet de Police

— Mme Lucette DELIBERO, n° d'identification : 96.165, secrétaire administratif de classe supérieure.

Secrétariat Général de la Zone de Défense de Paris

— Mme Claudie STEMPEL, épouse GUYOT, n° d'identification : 96.144, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction des Personnels :

*Service de gestion des personnels de l'administration générale* — Bureau des rémunérations et des pensions :

— Mme Florange VILAR, n° d'identification : 99.507, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

*Service de gestion des personnels de la Police Nationale* — Bureau des rémunérations et des pensions :

— Mme Françoise BOURHY, épouse MARTINS LOURO, n° d'identification : 303.161, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

*Service Accueil :*

— Mme Annick CHAUVÉGIE, épouse LEJEUNE, n° d'identification : 99.777, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Personnel rattaché pour sa gestion à la Sous-Direction des Personnels :*

— Mme Anne-Marie GRUY épouse HENOUX, n° d'identification : 75.963, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Gabriel GOLARD, n° d'identification : 303.259, surveillant chef ;

— Mme Marie-Louise GENLY, n° d'identification : 65.649, surveillant chef adjoint ;

— M. André MORTEAU, n° d'identification : 303.163, surveillant chef adjoint.

*Service de Santé :*

— M. Bernard DELILLE, n° d'identification : 301.669, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Andrée GEHAUT, n° d'identification : 93.769, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

Direction de la Police Générale

— Mme Ghislaine BRISSAC, épouse GUIZONNE, n° d'identification : 94.761, secrétaire administratif de classe normale.

Direction des Transports et de la Protection du Public

— Mme Chantal LE CADRE, épouse LABEUR, n° d'identification : 303.193, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Jacqueline DU COUDRAY, épouse CELADON, n° d'identification : 83.004, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— Mme Arlette GORAN, épouse ROBINOT, n° d'identification : 86.435, secrétaire administratif de classe normale ;

— Mme Evelyne MAZOUNETTE, n° d'identification : 99.498, technicienne en chef ;

— Mme Martine COUANON, épouse HENRIQUET, n° d'identification : 94.616, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Martine CURIE, épouse HENRY, n° d'identification : 94.927, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Martine LYON, épouse MARSOLLIER, n° d'identification : 59.248, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Alain FOUCAUT, n° d'identification : 93.970, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

Laboratoire Central

— M. Jean-Claude BLET, n° d'identification : 65.614, technicien en chef ;

— Mme Ghislaine VILLEMONTÉIX, épouse REISS, n° d'identification : 94.719, chef de département (emploi fonctionnel).

Service des Affaires Immobilières

— M. Bernard CANIOT, n° d'identification : 305.638, agent contractuel.

Direction de la Police Urbaine de Proximité  
(service du stationnement payant et des enlèvements)

— Mme Françoise LORY, épouse MANCEAU, n° d'identification : 76.043, agent de surveillance de Paris.

ECHELON VERMEILCabinet du Préfet de Police

— M. Didier TACNET, n° d'identification : 310.933, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

Service des Affaires Juridiques et du Contentieux

— M. Marc BELIN, n° d'identification : 324.559, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Dominique REGNAULT épouse FERTEY, n° d'identification : 310.730, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Anne-Marie LE QUEMENT, n° d'identification : 308.910, secrétaire administratif de classe normale.

Direction des Ressources HumainesSous-Direction des Personnels :

— M. Patrick GERBERT, n° d'identification : 322.565, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

*Service de gestion des personnels de l'administration générale — Bureau des rémunérations et des pensions :*

— Mme Stéphanie CUIRASSIER, épouse LISE, n° d'identification : 323.569, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

*Service de gestion des personnels de la police nationale — Bureau des rémunérations et des pensions :*

— Mme Yvonne ADAM, n° d'identification : 322.209, secrétaire administratif de classe normale.

Service Accueil :

— Mme Maryline DEVAUCHELLE, n° d'identification : 322.599, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Personnel rattaché pour sa gestion à la Sous-Direction des personnels :*

— M. René GREGO, n° d'identification : 321.978, surveillant chef ;

— Mme Christiane PAUTRE, épouse RADWINSKI, n° d'identification : 65.782, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

Service de Santé :

— Mme Marie-Claire GIDOIN, n° d'identification : 65.576, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe.

Direction de la Police Générale

— Mme Sophie PARADELLE, n° d'identification : 322.442, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Martine CARDON, épouse BECCU, n° d'identification : 322.572, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Michelle JOCHMANS, n° d'identification : 76.981, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Christiane ROUABLE, épouse DECOCK, n° d'identification : 307.201, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Edith LAMENDIN, n° d'identification : 322.316, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Marie-Lys ROBERT, n° d'identification : 310.931, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Véronique SEDDIK, n° d'identification : 320.918, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Jean-Marie LESOURD, n° d'identification : 322.494, adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe.

Direction des Transports et de la Protection du Public

— M. Bernard JARDIN, n° d'identification : 000.403, attaché principal de l'Intérieur et de l'Outre-Mer ;

— M. Patrick CASSIGNOL, n° d'identification : 323.415, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Françoise DE RANGO, épouse REY, n° d'identification : 310.587, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— Mme Michelle LEPERS épouse GIDEL, n° d'identification : 308.145, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— Mme Ngoc Dinh PHAM, n° d'identification : 322.281, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— Mme Jocelyne LOZACHMEUR, épouse JOLAS, n° d'identification : 67.165, infirmière de classe supérieure ;

— Mme Amara MERIMI, épouse DEBETTE, n° d'identification : 320.008, technicienne principale ;

— Mme Gisèle CAILLET, n° d'identification : 59.531, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Pedro MARTINEZ-CANADAS, n° d'identification : 320.025, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Annie ROBERT, épouse DELAFOY, n° d'identification : 308.023, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe.

— Mme Corinne THOMAS, n° d'identification : 321.020, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Marie Sabine PANURGE, n° d'identification : 331.369, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Robert DELAUNAY, n° d'identification : 320.839, adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe.

Direction Opérationnelledes Services techniques et logistiques

— M. Abd el Aziz YAHIAOUI, n° d'identification : 94.867, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— M. Jean-Paul AUXENFANS, n° d'identification : 322.552, agent de maîtrise de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— M. Jean-Luc BLANCHARD, n° d'identification : 322.427, agent de maîtrise de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— Mme Françoise GUILLOUX, n° d'identification : 310.909, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— M. Bruno JENEQUIN, n° d'identification : 322.515, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe.

Service des Affaires Immobilières

— M. Christian LE DU, n° d'identification : 324.589, agent de maîtrise de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— M. Olivier LE QUEMENER, n° d'identification : 322.313, agent de maîtrise de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— M. Pascal DELHOUME, n° d'identification : 324.505, adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Patrick BAUGE, n° d'identification : 324.363, adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— M. Gérard MICHEL, n° d'identification : 324.369, adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— M. Christian COURCELLES, n° d'identification : 315.517, adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Chantal DUNAT, n° d'identification : 99.398, agent technique d'entretien de 2<sup>e</sup> catégorie ;

— Mme Ginette DUNAT, n° d'identification : 99.343, agent technique d'entretien de 2<sup>e</sup> catégorie ;

— Mme Christiane MARTIGUE épouse BIABIANY, n° d'identification : 317.819, agent technique d'entretien de 1<sup>re</sup> catégorie.

Direction de la Police Urbaine de Proximité(Service du stationnement payant et des enlèvements)

— Mme Chantal SOMME, épouse ARVIN-BEROD, n° d'identification : 322.587, chef de vigie (emploi fonctionnel) ;

— Mme Béatrice LATOUR, épouse BEYRAND, n° d'identification : 322.576, chargé de mission (emploi fonctionnel) ;

— Mme Michelle MANNIEZ, épouse CHAUSSIVERT, n° d'identification : 320.881, chargé de mission (emploi fonctionnel) ;

— Mme Michèle ESOR, n° d'identification : 322.590, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Yasmina HABCHI, n° d'identification : 322.588, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Nicole HIGGINSON, n° d'identification : 77.155, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Nadia CHARITOS, épouse BARETTY, n° d'identification : 76.879, agent de surveillance de Paris ;

— Mme Catherine BURETTE, épouse LEGER, n° d'identification : 77.253, agent de surveillance de Paris.

ECHELON ARGENTSecrétariat Général pour l'administration

— Mme Nadine GERBEAUX, épouse BERTRAND, n° d'identification : 339.045, secrétaire administratif de classe supérieure.

Service des Affaires Juridiques et du Contentieux :

— Mme Christine DELEMAR, épouse PARMENTIER, n° d'identification : 341.476, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— M. Jean-Pierre LOUIS-PHILIPPE, n° d'identification : 342.444, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— Mme Murielle MOREAU, n° d'identification : 342.365, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Michèle EMILE, n° d'identification : 322.537, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe.

Direction des Ressources HumainesSous-Direction des personnels :

*Personnel rattaché pour sa gestion à la Sous-Direction des personnels :*

— Mme Maguy COQ, épouse SAINT LOUIS AUGUSTIN, n° d'identification : 326.006, aide soignante de classe exceptionnelle ;

— M. Vincent BERNARDINI, n° d'identification : 305.599, surveillant chef ;

— M. Patrice CHALMANDRIER, n° d'identification : 334.980, surveillant chef adjoint ;

— M. Philippe DECUREY, n° d'identification : 346.756, surveillant chef adjoint ;

— M. Younès RESSAD, n° d'identification : 332.760, surveillant chef adjoint ;

— M. Perianayagassamy VINCENT, n° d'identification : 336.834, surveillant chef adjoint ;

— Mme Pierrette SALMERON, épouse DOYEN, n° d'identification : 53.527, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Christine IGIER, n° d'identification : 346.801, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Marie-Josée PANGAN, épouse PANCRATE, n° d'identification : 342.452, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Marie-Odile MONJOLE, épouse NUMERIC, n° d'identification : 333.075, agent des services hospitaliers qualifiés.

Sous-Direction de l'action sociale :

— Mme Lauriane LEROY, épouse LEROY-PLOUVIEZ n° d'identification : 332.698 conseillère socio-éducative.

Service de Santé :

— Mme Hadidja CHEIKH, épouse ABDULHAMIDI, n° d'identification : 337.931, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Marie MOULIN, épouse KABORE, n° d'identification : 335.757, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe.

Direction de la Police Générale

— Mme Marylène GUERAN, épouse CALLOCH, n° d'identification : 336.732, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;

— Mme Isabelle MONCET, n° d'identification : 328.426, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Marie-Christine DESGRANGES épouse OUVRIER, n° d'identification : 337.868, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— Mme Brigitte CHARLOT, épouse CHAPELLE, n° d'identification : 328.470, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Jean DUVAL, n° d'identification : 62.324, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Simone MONTOUT, n° d'identification : 344.715, adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe.

Direction des Transports et de la Protection du Public

— M. Denis THELOT, n° d'identification : 344.650, architecte de sécurité hors classe ;

— M. Yves BLANCHET, n° d'identification : 344.652, architecte de sécurité 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Thérèse PROFILLET, épouse PIQUET, n° d'identification : 344.649, architecte de sécurité 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Pierre-René SERNA, n° d'identification : 344.651, architecte de sécurité 1<sup>re</sup> classe ;

— M. Daniel BATRET, n° d'identification : 341.608, secrétaire administratif de classe supérieure ;

— M. Bernard BROCHE, n° d'identification : 364.108, technicien en chef ;

— M. Paul DIARD, n° d'identification : 364.110, technicien en chef ;

— M. Jacky GUIBON, n° d'identification : 341.881, technicien en chef ;

— Mme Lucienne RAZAFIMANDIMBY, n° d'identification : 342.336, technicienne en chef ;

— Mme Marie-Flore REMISSE, n° d'identification : 344.662, technicienne ;

— M. Bruno HOUEIX, n° d'identification : 362.093, infirmier de classe supérieure ;

— M. Frédéric GSELL, n° d'identification : 366.931, infirmier de classe normale ;

— M. Arnaud TOUCHET, n° d'identification : 339.602, préposé chef adjoint ;

— Mme Nadine SAVIN, n° d'identification : 335.070, adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ;

— Mme Catherine MONNOT, épouse DEBONNE, n° d'identification : 331.383, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

Laboratoire Central

— M. Jean GUINOT, n° d'identification : 339.088, ingénieur principal ;

— Mme Catherine FOULIER, n° d'identification : 335.825, technicien principal ;

— M. James GAUTHIER, n° d'identification : 341.450, démineur.

Service des Affaires Immobilières

— M. Gérard ROUGEAUX, n° d'identification : 350.019, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe ;

— M. Bernard BOURBON, n° d'identification : 316.153, agent technique d'entretien de 2<sup>e</sup> catégorie ;

— Mme Chantal QUEMON épouse MAITREL, n° d'identification : 315.741, agent technique d'entretien de 2<sup>e</sup> catégorie ;

— Mme Josiane ZELCA, n° d'identification : 315.762, agent technique d'entretien de 2<sup>e</sup> catégorie ;

— Mme Emilie COCO, n° d'identification : 316.077, agent technique d'entretien de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— Mme Roberte LOUISON épouse DOLMARE, n° d'identification : 316.112, agent technique d'entretien de 1<sup>re</sup> catégorie ;

— Mme Madoussou MEITE, n° d'identification : 318.294, agent technique d'entretien de 1<sup>re</sup> catégorie.

Direction de la Police Urbaine de Proximité(Service du stationnement payant et des enlèvements)

— Mme Martine DEFONTAINE, n° d'identification : 322.108, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Catherine MAGISTER, n° d'identification : 342.538, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Nicole SOUBAIGNE, épouse PAUMIER, n° d'identification : 77.333, agent de surveillance de Paris principal ;

— Mme Brigitte BOIS, épouse DELESSARD, n° d'identification : 332.738, agent de surveillance de Paris ;

— Mme Catherine GOURDIN, n° d'identification : 341.572, agent de surveillance de Paris ;

— Mme Michèle LAURENT, n° d'identification : 342.517, agent de surveillance de Paris ;

— Mme Hélène PAIRE, n° d'identification : 340.511, agent de surveillance de Paris.

Art. 2. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui doit être publié au « Recueil des Actes Administratifs ».

Fait à Paris, le 10 février 2009

Michel GAUDIN

**Arrêté n° 2009-00102 modifiant l'arrêté préfectoral n° 95-11431 du 14 septembre 1995 interdisant l'arrêt des véhicules devant certains établissements.**

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à L. 325-3, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 95-11431 du 14 septembre 1995 modifié, interdisant l'arrêt devant certains établissements ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 modifié, relatif aux sites énoncés au second alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il n'est plus nécessaire, pour des raisons de sécurité, de maintenir dégagés en permanence les abords d'un immeuble situé 19-21, rue du Colonel Avia, à Paris 15<sup>e</sup>, en raison des activités actuelles de la société installée dans ce bâtiment ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 14 septembre 1995 susvisé est modifié comme suit :

15<sup>e</sup> arrondissement :

— *supprimer :*

- Colonel Pierre Avia (rue du), au droit des numéros 19 à 23.

Art. 2. — L'arrêté préfectoral n° 2003-15095 du 31 janvier 2003, interdisant l'arrêt des véhicules au droit des numéros 19 à 23 de la rue du Colonel Pierre Avia, à Paris 15<sup>e</sup>, est abrogé.

Art. 3. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité de la Préfecture de Police et le Directeur de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ». Cette mesure prendra effet après sa publication et dès la mise en place de la signalisation correspondante.

Fait à Paris, le 11 février 2009

Pour le Préfet de Police  
et par délégation,

Le Préfet, Directeur du Cabinet

Christian LAMBERT

**Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours d'agent de surveillance de Paris du mardi 27 janvier 2009.**

864 candidat(e)s ont été déclaré(e)s admissibles :

- ABDALLAH Hassan
- ABDALLAH AHMED Aboubacar
- ABDELMALEK Nasredine
- ABDYOU Zaitouni
- ABDOUL FATAHOU Soule
- ABENGHAL Naima
- ABENZOAR, épouse BRUNE Claudia
- ABROUS Idir
- ACHIROU Abdou Aziz
- ACKOU, épouse RIZZI Audrey
- ADRUBAL, épouse VERGEROLLE Claudine
- AGARANDE Stéphane
- AGNELET Christopher
- AHIPEAUD Justin
- AISSA Ismaël
- AISSAOUI, épouse MOUMNI Hasnae
- AIT ALI OUMGHAR Karim
- AIT BAZIZ, épouse DULONG Lila
- AIT EL KABIR, épouse LASSO TROCHEZ Nadia
- AIT EL MAHJOUR, épouse MAQBOUL Hanane
- AIT HASSOUNE, épouse MAJID Sylvie
- AKUE Ameya
- ALAND Rajesh Olivier
- ALAND Rajkumar Ernest
- ALBERT Ive
- ALCINDOR Christine
- ALEKSANDROWICZ Charles-Henry
- ALFAGALA, épouse TOURE Roukiatou
- ALGER Alex
- ALI-CHERIF Karim
- ALIDOR Corneille
- ALLACHE Fatiha
- ALLEGUE Leila
- ALLONY Shimmy
- ALVAREZ Xavier
- ALVES Sandra
- AMBROSI Mylène
- AMEGAN TETTEKPOE Roger
- AMEGEE Kodjo
- ANDRADE DOS SANTOS Denise
- ANDRIAMAROLAZA, épouse RAMOUCHE Tamara
- ANGESI Christophe
- ANGO Jean-Yves
- AOUANOUK Ali
- AOUANOUK Belkacem
- AQUILIMEBA, épouse HENRY Marie
- ARNERIN Betty
- ARREGUI Delphine

- ARTAXE Nadine
- ARTHEIN Olivier
- ARTU Ludivine
- ASSOGBA Bertin
- ASTIMA François
- ATANGANA OWONA Simon
- ATEBA François
- ATEBA Marie Michelle
- AUBUS Christophe
- AUGIER Laurent
- AURIAU Christophe
- AYA Séverine
- AZANNAI Béatrice
- AZEGUE Prosper
- AZOR Jean
- BABA Abdelghani
- BAHAJ Ismahane
- BAHON Aurélie
- BAHSOU Rachid
- BAILLARD Stéphanie
- BAIT Cédric
- BALASSE Marjorie
- BALCOT Louissette
- BALDASSARE Aurélie
- BALOU Irma
- BAMBAMORIFING
- BANSIMBA Cyr
- BAPTE Cindy
- BAPTISTE Sandra
- BARBIN Rony
- BARET Bruno
- BARRE Pierre
- BARRY El Hadji
- BASCHIERA Sandrine
- BASSETTE, épouse BAYARD Roselaine
- BAZ Redouane
- BEAUMONT Kévin
- BECQUE Robert
- BEGUE Stéphane
- BEHLOULI Sidali
- BELARADJ Mohammed
- BELHADJ BENZIANE Omar
- BELL, épouse LAMOTTE Eliane
- BELLAOUI Myriam
- BELLEGARDE Michel
- BELLIL Ahmed
- BEN AMOR Leila
- BEN AMOR, épouse CHAJII Mediha
- BEN KRAM Ahmed
- BENALI Ahmed
- BENHASSEN, épouse BEN ZINA Sallha
- BENSALA Laurent
- BERGER Jean Claude
- BERGERAT Deborah
- BERNARD Joël
- BERRAHAL Karim
- BERRI Razik
- BERRICHON Miquel
- BERT Aurélie
- BERTE Zoumana
- BERTON Sébastien
- BESSON Guillaume
- BEUGRE, épouse AZAUD Adèle
- BEUN Martial
- BEVON Ludivine
- BICTOLY, épouse COUDIN Gaëlle
- BIEBER Christelle
- BILLIONNIERE Jean-Charles
- BINGUE, épouse LOUISY JOSEPH Juliette
- BIYO'O Alain
- BIZET Franck
- BLANC Getro
- BLANCHET Laureen
- BLONDEL Rudy
- BLOURI Ali
- BOLELE Emeraude
- BOLOGNE, épouse LOUISY-JOSEPH Francine
- BONARO Brigitte
- BONGOUT Katia
- BONKOWSKI François
- BORDELAIS, épouse FAILLOT Isabelle
- BERGE, épouse TRAORE DIT MERROU Lucienne
- BOUALLAG Akli
- BOUCAUD Guilène
- BOUCIDA Saïd
- BOUDAOUZ Dalila
- BOULARD Aurélie
- BOULASSY Luc
- BOULLAND Amélie
- BOUMPOUTOU NZOUMBA, épouse NDOUDI Blanche
- BOURGEOIS Olivier
- BOUSSIN Alexandre
- BOUTAHAR Selimane
- BOUTTEFEUX Sébastien
- BOUZOUMITA Halima
- BRACCIANO Laurie-Anne
- BRAGAHI Josiane
- BRAND Angélique
- BRASIER Ericka
- BRECKLE Eric
- BRISSON Lydia
- BRYLAK AVILA Damien
- BUISSON Gina
- BUISSON Jorane
- BUZARE Cynthia
- CADY Aldo
- CALPAS Lidwine
- CAMARA Abdoulaye
- CAMARA Demba
- CAMARA Gaye
- CAMARA Yaya
- CAMEROL Stephania

- CANNIAUX Jean-Claude
- CANTIE Cynthia
- CARDONI Nicolas
- CARDOU Catherine
- CARIOU François
- CARRE Emmanuel
- CASTELNOT Héléne
- CELESTIN Aline
- CENGIZ Mickaël
- CERLAND Gilbert
- CHACHAT Yvena
- CHAIR Mehdi
- CHAKIRI Karim
- CHAMPAGNE Widdy
- CHAMPROBERT Karyne
- CHANEMOUGA Paris
- CHANTALOU Antoine
- CHARLES-NICOLAS Danièle
- CHARLET Mickaël
- CHAUFFOURIER Cyril
- CHAUVIN Régis
- CHEBLI Hafid
- CHECKMODINE CHATOUA Guanyl
- CHEGRA Leila
- CHERCHEL Nicolas
- CHERUBIN Yohan
- CHESNEAU, épouse EL ALAMI Odette
- CHETIOUI Cherif
- CHEUNG Kim
- CHEVALLIER Stéphane
- CHICOT Jean Marc
- CHON SEN Marie Noëlle
- CHOUAF Salima
- CHRISTINE Laure
- CHUNG MOI Hervé
- CIABATTINI, épouse BELLAMY Mireille
- CICERI Sébastien
- CIOBANU Alexandre
- CISSE Mamadou
- CLAIN Laurent
- CLAIRE Christelle
- CLAIRVOYANT Daniel
- CLEMENT Jérémy
- CLOSE Patrick
- CLOSSE Julika
- CNUUDE Quentin
- COHEN Noam
- COHEN ZARDI Bruno
- COLOMBINE Marie-France
- COMMIN Sophie
- CONFAC Christelle
- CONIL Guillaume
- CORBEAU Francis
- CORNET Sabrina
- CORREA, épouse ZENON Angélique
- COUCHOT Krystel
- COULIBALEY BONY Hippolyte
- COULIBALY Ibrahima
- COULIBALY Mamadou
- COZEMA Bruno
- CRAVIN Thierry
- CRISTOFOLI, épouse MARKO Virginie
- CUPERMAN Alexandra
- DA SILVA Nelcom
- DAIGNEAUX Elodie
- DALANSON David
- DALEMAGUE Audilenz
- DANICAN Soko
- DANINTHE Aline Rosine
- DAOLEUANG Khanty
- DARRAH Karlipe
- DAVID Vincent
- DE BRABANDERE Olivier
- DE LUCA Sofia
- DEBUISSON Julian
- DEJEAN Rémi
- DELAROCHE Florence
- DELARUELLE Brice
- DELGRANCHE Guillaume
- DELIOT Cyrille
- DELPHINE Sylvain
- DELUCIEN Bernard
- DELVEAU Marie Anne
- DEMBA Mousekeba
- DEMBELE Lamine
- DEMOL Christophe
- DEMONIERE Sylvie
- DENIN Freddy
- DERIEU Stéphanie
- DESERT Miguel
- DIABY Kisma
- DIAFI Nabil
- DIAGNY Aminata
- DIALLO Amadou
- DIALLO Boubacar
- DIALLO Mamadou
- DIBONGUE Serge
- DIEUDONNE Jean
- DIOUARA Mahamadou
- DJABERI Romuald
- DJAZIRI, épouse LAOUEDJ Rabha
- DJIPDJO KOUAMO, épouse COZZOLINO Justine
- DJONGO Simon
- DOH Jérôme
- DOLLEY Abu
- DOMINGUES, épouse CAREME Anne
- DOMORAUD Zayet
- DOMOTTA Mickaël
- DOOLLEE Deodass
- DORANNE Margareth

- DORANTE Marlène
- DORBADJ Fethi
- DORVILLE Vanessa
- DOS SANTOS Christophe
- DOUCOURE Abdoul
- DOULS Magali
- DRAME Boubacar
- DRIDI Heykel
- DUARTE Lionel
- DUBOIS Fabrice
- DUCHEMANN Eddy
- DUCROS Ketty
- DUFOURMANTELLE Yves
- DUFRANCATEL Alexandre
- DULYMBOIS Sady
- DUMAR Eric
- DUPE Marie-Alinda
- DUPONT Rémy
- DURIMEL Junior
- DUVAL Véronique
- DZEMOSKI Gessi
- ECHERKI Touria
- EDWARDS Eliane
- EL AROURI Hichem
- EL GHAZI Soumia
- EL HILALI Khalid
- EL KIMAOUI Mohamed
- EL MADBOUH Abdellatif
- EL MALIH Farid
- ELISABETH Marcelle
- ELISABETH Ruddy
- ELLA, épouse LECOMTE Lisette
- EMILE Emmy
- ENDJONGA LIYONGA Alain
- ENGOLA BOUM Stéphanie
- ESCANO Christian
- ESMEL Loïc
- ES-SAAD Kader
- ETEMADZADEH Sara
- ETOUBI Jacques
- ETTENAT Denis
- EVARISTO Rober
- FABRE, épouse JEROME Jiselaine
- FAFA Tareg
- FAGNART Mathilde
- FALEYRAS Kinzy
- FALL Moulaye
- FANTIN-BLECOURT Sonia
- FARES Belaid
- FARRUGIO Emeline
- FAVRE-VERRAND Evelyne
- FAYE Marie Françoise
- FELICIO Nadia
- FELICITE Jean-laurent
- FELIX Jean-Christophe
- FERDJI Linda
- FEREOL, épouse PONTAILLIER Florence
- FERGA, épouse VARDIN Lydie
- FIRMIN, épouse LACAVALERIE Fabienne
- FLORENTIN Aurélie
- FLOWER Ludovic
- FOREST David
- FOSSIER Cindy
- FOUGERON Nicolas
- FRANCESCHINI Bruno
- FRANCILLETTE Marie-José
- FRANÇOIS Hervé
- FRONTIER Jeremise
- GABARET Stefan
- GABELUS Alain
- GACE Luc
- GADIAGA Bollo
- GADIO Hawa
- GAILLARD Thierry
- GALAS Olivier
- GALULA Didier
- GARRAUD Luc
- GASPAR Joaquim
- GAUDELET Virginie
- GAVA Ludovic
- GAZON Viviane
- GBAGO Kossele
- GBO Wassia
- GENGOUL Claudine
- GENTIL Jocelyn
- GERARDIN Nathalie
- GERVAIS Corinne
- GHAFOUR Jaouad
- GHIGLIA Thomas
- GHOMARI Aurélie
- GHOUL Mehdi
- GIACOMAZZO Yoan
- GIBRAT Benoît
- GILLET François
- GILLOT, épouse BASTIN Betty
- GIRARD Nathalie
- GNAKRY ZEKOU Jean Jacques
- GOB Sheila
- GOBERT Eliane
- GOBERT, épouse BENOIT Marie Michèle
- GODEFROY Corinne
- GOHON Steffie
- GOMA GANGA, épouse APPELE Régine
- GOMIS Sylvie
- GONTHIER, épouse AH-THION Géraldine
- GOODWIN Laurent
- GORAM Nathalie
- GOUAL, épouse GOUAL Amara
- GOUAL, épouse BEZZEGHOUD Saliha
- GOURTAUD Laëtitia
- GOURTAUD, épouse DESIRE Myrette
- GOZLAND Gabriel

— GRANDISSON Alberte  
— GRANDJEAN Elodie  
— GRANIER Fabien  
— GRANT Stéphane  
— GRINCAGER Barbara  
— GRIOUA Samia  
— GRISS-BEMBE, épouse N'GUYENNO KERVASDOUE  
Bibiane  
— GRONDIN Dona  
— GUERRA Florent  
— GUESSOUM Amina  
— GUEU Francis  
— GUEYE Mohamadou  
— GUIDEZ Sébastien  
— GUINJARD Xavier  
— GUIOLET Frédéric  
— GUION FIRMIN Gwladys  
— GUISELIN Christine  
— GUYON Axel  
— HABACH Larbi  
— HADDOUDY Boujemaa  
— HAGEGE Deborah  
— HALIM Zakaria  
— HAMADI Sabah  
— HAMON Loïc  
— HANKEN Magali  
— HARIZI Amira  
— HARKAT Rachid  
— HASSAINE Djebri  
— HASSANI Nordine  
— HEMAT Charley  
— HENNICOTTE Angélique  
— HO HON Ho Lay Wa  
— HO SHUI KEUNG Christiane  
— HOARAU Stéphane  
— HOCINE Fatima  
— HOLLAND N'Gbele  
— HORTH Martin  
— HUPE Véronique  
— IBOUADILENE Mohand  
— ICARE Stéphane  
— INJAI Alim  
— ISSA LADY Joseph  
— IVAHA Karine  
— JACOB Pascal  
— JACQUES Stéphane  
— JAMAI Monia  
— JAMES Jonathan  
— JANVIER Emmanuel  
— JARAIA Donia  
— JEAN Wilner  
— JEAN PIERRE Jhonny  
— JO Fatima  
— JOSE Karine  
— JOSEPH Christian

— JOSEPH Eddie  
— JULIEN Cédric  
— JUPITER Jean-Michel  
— KACEMI Ahmed  
— KACOU Eric  
— KADI Sébastien  
— KADIFUEKO Séverine  
— KAF Alexandra  
— KANOUTE Saiba  
— KARAMAKO Bakary  
— KAZMIERCZAK Aline  
— KETEGBE René  
— KHALED Abdel  
— KHARCHI, épouse KHERROUBI Fadila  
— KHELIL Mohamed  
— KHELIL, épouse KOPTAN Sadjia  
— KIAUTUA Nganzadi  
— KIBONGUI Urbain  
— KIKIESSA MVUANDA Jean  
— KODJO Gregori  
— KONAN Madeleine  
— KONE Abdoulaye  
— KONE Toutou  
— KONG Somnang  
— KONO Carole  
— KOUYATE Coumba  
— KPATCHAVI, épouse KIBURUGUTU Marie  
— KUMBA DEKIMBELAN NLISSA Dompétolo Auguste  
— KUMBU, épouse MALUNGO DANDY Luisa  
— LABERNARDIE Aurore  
— LACOMA Enor  
— LACOMBE, épouse DOTTEL Christelle  
— LADOIS Gaëtan  
— LAFONT Isabelle  
— LAGO Dogbo  
— LAGUERRE Chantal  
— LALLEMAND Jérémy  
— LALLY Romain  
— LALOY Alain  
— LAMBART Amandine  
— LAMBERT, épouse VAILLANT Karine  
— LAMIEN Stéphane  
— LAMSANES Hicham  
— LANAU Frédéric  
— LANDA Melissa  
— LANGLET Emilia  
— LANGLOIS Maryline  
— LAPILUS Robert  
— LARTIGUE Tierno  
— LASSON Johan  
— LAUDIER Sohil  
— LAURENCIN-FELICIA Marthe  
— LAVERNE Guillaume  
— LAVRI Christian  
— LE CORRE Yves  
— LE MAITRE Christophe

— LE MEUR Aurélien  
— LEBEL Mathilde  
— LEBLANC Delphine  
— LEBLANC Paul  
— LEBOURGEOIS, épouse DEWET Gwladys  
— LECLAIR Christopher  
— LECOMTE Hervé  
— LECRU Caroline  
— LECURIEUX LAFAYETTE Jean Yves  
— LEFEBVRE Dominique  
— LEGRE ZIE Rodrigue  
— LEHOUGAIS, épouse BEURIOT Valérie  
— LEPEL Emmanuel  
— LESCOURANT Jean-François  
— LESSUEUR Audrey  
— LEVOT Nicolas  
— LGOD Abderrahmane  
— LHOMME Corine  
— LIANI Jugurtha  
— LIBRI Lucette  
— LIEGAUX, épouse ACCARY Céline  
— LIEVRE François  
— LIKENG Jeanne  
— LILONG Elodie  
— LIMERI André  
— LINDOR Julia  
— LIVIO, épouse LUBIN Claire  
— LOBE MOUSSONO KINGUE Jeanne  
— LOBEAU Lloyd  
— LOFANGA LOKADI Jean Marie  
— LOISEAU Charlotte  
— LONGFORT Steeve  
— LOPES, épouse FERNANDES FERRO Isabel  
— LOPES Rosalynn  
— LORDELOT Johanna  
— LORSOLD Monique  
— LOUEMBA, épouse CURTON Fabienne  
— LOUEMBA Taylor  
— LOUIS Mickaël  
— LOUISON, épouse DEGRAS Nadia  
— LOUNGOUNDJI Michel  
— LOUTOUFI Charlie  
— LUCIEN Clauter  
— LUU Hubert  
— M BALA Vizi-Paci  
— MACIN, épouse GENERAL Martine  
— MAGASSA Matene  
— MAGRI Abdjellil  
— MAHI Abdelhakim  
— MAHOUKOU Jean Pierre  
— MAISON Isabelle  
— MAJOULI Majed  
— MAKAYA Aime  
— MANA Jacques  
— MANDON Arlette

— MANGA Kadouj  
— MANGATA Sarah  
— MANIAK, épouse STEPHAN Pauline  
— MANLIUS, épouse DANGANY Evanna  
— MANSILLA, épouse CORBEAU Ida  
— MANSOIBOU Ahmed  
— MANSOIBOU Chariff  
— MARCHANDE Alexia  
— MARIE Charlotte  
— MARIE SAINTE Sandra  
— MARIE-ANGELIQUE Eddy  
— MARIE-ANGELIQUE Tony  
— MAROLLEAU, épouse RAKOTOSON Marie  
— MARQUANT Sébastien  
— MARTIAL Franck  
— MARTIAL Marie Charles  
— MARTIN Gaël  
— MARTINEZ Christophe  
— MARTINVALET Ildevert  
— MASSAKO EBENYE Marlyse  
— MASSAMBA Marie-Jeanne  
— MASSEOUD, épouse ASHAK Afaf  
— MASSON Olivier  
— MATHE Hervé  
— MATHIEU Danièle  
— MATHURINE Nadège  
— MATOU Michel  
— MATTI Cherif  
— MATUNDU Landry  
— MAUGRAN Fanny  
— MAZZETTA Morgane  
— MBALLA, épouse MILLET Vanessa  
— MBAYE, épouse POSTEC Mareme  
— MBON Serge  
— MBOUNGOU-MVEMBE Jean-Pierre  
— MEBAREK Hocine  
— MEFE M'EVOUNA Freddy  
— MEITE Alimata  
— MENDY Christine  
— MERABET Rémi  
— MERAOUIMIA, épouse CHAABNA Naima  
— MERGIRIE Prisca  
— MESSIER Catherine  
— METIDJI Samir  
— METZLER Damien  
— MEULI Eric  
— MI POUDOU Léandre  
— MICHAL Marlène  
— MICHAUT, épouse SAME Tania  
— MIOT, épouse DELESTRE Sylvie  
— MIRILOVIC Séverine  
— MISSAINT, épouse MBONJO MOUDOUMBOU Guerline  
— MMADI SOILIH Ali  
— MOCKA Eddy  
— MOHAMED Ahamed

— MOHAMED, épouse AHAMADA Saida  
— MOHAMED YOUSOUF Faharddine  
— MOLINIER Alexandre  
— MONTESSORO Patrick  
— MONTGENIE Yoann  
— MONTSALLIER Frédéric  
— MORETTE Milot  
— MORMIN Jonathan  
— MOSAHEB Walid  
— MOSAID Abdelouahed  
— MOUCHE Toumi  
— MOUCHRIH Nora  
— MOUHEB Gaya  
— MOUSLI Ramzi  
— MOUSSI Rhizlane  
— MOUSSIMA Juliette  
— MOUTIEN-CALLY Pascal  
— MOUZONG Patrick  
— MPASSI, épouse LEBRUN Regina  
— MRIRHIDE Abdelkrim  
— MUNUWAR Anala  
— MURAT Hubert  
— MWADIA-MVITA N'saka  
— MZE Andjousa  
— MZE MOGNE Hadji  
— NABIS Jean Luc  
— NACIBIDE Denis  
— NAIRAZO Véronique  
— NANTAISE Daisy  
— NASSOR Ali  
— NATHAN Nitish  
— NAVE Jean-Michel  
— N'DIAYE Moussa  
— NDIENGUILA Dandy  
— NDONGO DIBOUE Lydienne  
— NEDRA Johan  
— NEMORIN Jessica  
— NEMORIN, épouse BEAUDART Valérie  
— NERON Georges  
— NGANGUENE, épouse SANTI Isabelle  
— NGIJOL Gilbert  
— NIANGBA Ollia  
— NIANGORAN Yachi  
— NICOLAS Valérie  
— NIKUNA Pemba  
— NJIKI Samuel  
— NORDIN Jean-Claude  
— NOUBOUEM KUEMENI Fabrice  
— NSANGA KABENJI Hélène  
— NSIMBA DINGANGA Didier  
— NYAH François  
— NYAKAM Dieunedort  
— OOZER Youssouf  
— ORGERIT Peter  
— ORTEGA Pascale  
— OUALI ALAMI Abdallah

— OUDDANE Hassane  
— OULD SAID Hakim  
— PADOLUS, épouse MONDESIR Marinella  
— PAILLE Damien  
— PALMA-CHESNAY, épouse CHESNAY Morgane  
— PALMIER Virginie  
— PAM Malynda  
— PANCHBAYA Younouss  
— PASDELOUP Jean Luc  
— PASQUIER-DOUMER Sébastien  
— PATOLE Lionel  
— PAVELET Jennifer  
— PELET Loïc  
— PELOPONESE Gwénola  
— PENNELLE Stéphanie  
— PEREZ Linda  
— PERLAT Martial  
— PEROIS Audrey  
— PERSIAUX Marc  
— PETIBON Carine  
— PETIT-PAUL Dina  
— PETRAU Jean Marie  
— PEUGNET Odile  
— PHILETAS, épouse GUIEBA Cécile  
— PHILIPPEAU Fabrice  
— PIERRE LOUIS Nerlande  
— PIGNE Daniel  
— PILLON Franck  
— PIOT Henri  
— PIROG Anna  
— PLUMAIN Sindy  
— POHA David  
— POILANE Jean  
— PONT-CHATEAU Tony  
— POPULO Lauriane  
— PORTAIS Emilie  
— POTHIN, épouse RENNEVILLE Annie-Rose  
— POUTEAU, épouse NJIWA Sandrine  
— PRINCE Christiane  
— PROMENEUR Joann  
— PROMENEUR Peggy  
— PRUDHOMME Cédric  
— PULVAL DADY Denise  
— QUELET Nicolas  
— QUEMERE Victor  
— QUILICHINI Chrystelle  
— RABEMANANTSOA, épouse JONAS Nivo  
— RABEUF Cindy  
— RACON Floriane  
— RAFAEL, épouse PARADELA Sandrine  
— RAKOTOMAMONJY Serge  
— RAMAEL Céline  
— RAMASSAMY Geneviève  
— RAMI Karim  
— RAMOTHE, épouse COMUGE Nadège

— RANGON Michaël  
 — RANNOU Maryanick  
 — RAOUL Magalie  
 — RAPHOSE, épouse SYLVESTRE Marie  
 — RASEHENONOROSOA, épouse RASAMIMANANA Lalanirina  
 — RASOARISON, épouse RAJEMISON Coralie  
 — RASOLOFOSON Jean  
 — RATSIMBA Amanda  
 — RAVENEL Dorothée  
 — REFFAD Athmane  
 — RENAUDEAU Morgan  
 — RENZI Christophe  
 — REYMOND Matthieu  
 — RIBAC Corinne  
 — RICHARD Marie Ange  
 — RICHARD Sylvie  
 — RIDOUX Elodie  
 — RIEMAIN Cédric  
 — RIFOE DANG, épouse MEFE M'EVOUNA Nelly  
 — RINGUET Danièle-Ange  
 — RION Tiffany  
 — RIVIERE Angélique  
 — RIZZO François  
 — RODIER André  
 — RODRIGUES Térance  
 — ROGER Lucie  
 — ROHART Elodie  
 — RONTARD Damien  
 — ROQUELAURE Joël  
 — ROSA David  
 — ROUGEOT Dorothée  
 — ROUYAR Christophe  
 — ROZAN Rosania  
 — RUBEL Gérard  
 — SAADI Ali  
 — SABAT Annely  
 — SACKO, épouse SACKO Meria  
 — SADEQ Saïd  
 — SAHRAOUI Kamel  
 — SAID ALI Mohamed  
 — SAINCILY Hélène  
 — SAINTE-ROSE Gilberte  
 — SAINT-VAL Valentin  
 — SALORD Pascal  
 — SAME Daniel  
 — SAMOURA Amadou  
 — SAMSON Thomas  
 — SAPOTILLE Line  
 — SAVEA, épouse FAKATIKA Eva  
 — SBAI Mounir  
 — SCHILLING-FORD, épouse UGOLIN Muriel  
 — SCHLEGEL, épouse COSENTINO Patricia  
 — SCOTTO DI VETTIMO Damien  
 — SELLIER Leila

— SERAPHIN Rodrigue  
 — SERGENT Lucas  
 — SERI Overlander  
 — SEVAMY Jérôme  
 — SEYE Mayoro  
 — SIDI Abdourahmane  
 — SIDIBE Alseny  
 — SIDQUI Michaël  
 — SIGERE Mikaël  
 — SIGISMOND Fabrice  
 — SILVA, épouse EL KHOUFIYAF Alexandra  
 — SISSOKO Hawa  
 — SLEMAN Shirley  
 — SOAVE Eloïse  
 — SODJI Tony  
 — SOM Jonathan  
 — SOMMERS Hinerava  
 — SONON Gildas  
 — SOULIMAN Alice  
 — SOUMAH, épouse ESSAWE Suzanne  
 — SOUMARE Lassana  
 — SOW Ibrahima  
 — STOUP Grégory  
 — SULIN Nicolas  
 — SURTI Vipul  
 — SYLVANISE William  
 — SYLVESTRE Sophie  
 — SYNOWIECKI Mathiew  
 — SZWEDZINSKI, épouse VIVIER Carole  
 — TAFNA, épouse GENTIL Peggy  
 — TAINMONT Alexandre  
 — TALEB Khassem  
 — TANNEGUY Bernick  
 — TAULIAUT, épouse NISUS Isabelle  
 — TAULIAUT Steve  
 — TAUPE Laurent  
 — TCHOUMO, épouse COLLET Pauline  
 — TCHOUWOUO, épouse PATIPA Cécile  
 — TECHER Stéphanie  
 — TEGHA Aicha  
 — TELJ Abdeljalil  
 — TERRO Hervé  
 — THELCIDE Tatiana  
 — THEODORE Thérèse  
 — THEOPHILE, épouse FAVRE Jocelyne  
 — THIAM Mohamadou  
 — THIAN Audrey  
 — THIBAUT Marc  
 — THIEULEUX Rémi  
 — THINE Fred  
 — THOMAS Jean-luc  
 — TILLE Jimmy  
 — TIMARD Anthony  
 — TIMBA, épouse LENOX Micheline  
 — TIRMARCHE Mickaël

— TONNET Dimitri  
 — TOURANCHET Laure  
 — TOURE Mamadou  
 — TOURVILLE Marie  
 — TOUSSAINT Ertha  
 — TOUSSAINT, épouse LEFRANC Marie Charitane  
 — TOUVIN Audrey  
 — TRAORE Marcel  
 — TROUILLET David  
 — TWEMA BAMBA DIA SOLA Emmanuel  
 — UDINO Gwenaëlle  
 — UDOL Nicolas  
 — ULYSSE Marie-Flore  
 — URIE Véronique  
 — VALOT Philippe  
 — VAUCLIN Mathieu  
 — VAUDOIR Stéphane  
 — VAUVY Marie-Noëlle  
 — VAYSSIE Ludivine  
 — VAZ Fernando  
 — VELJKOVIC Biljana  
 — VELJKOVIC, épouse DJURDJEVIC Olgica  
 — VERBEURE Cyril  
 — VESQUE Thierry  
 — VEZZUTI Amandine  
 — VILAR, épouse GRILLON Myrtha  
 — VILCOT Michel  
 — VINCENT Christelle  
 — VINGADASSALON Daniella  
 — VINGADASSALON Melissa  
 — VIRGINIUS Didier  
 — VITULA Marie Marthe  
 — VITULIN Yannick  
 — VOIRRIOT Pascal  
 — VOLTINE Daniel  
 — XAVIER Miguel  
 — YAFFA Tiguide  
 — YAHYI Charène  
 — YAO Franck  
 — ZAIRE Catherine  
 — ZAVEC Jonathan  
 — ZOBDA Maguy.

Fait à Paris, le 10 février 2009

*La Présidente du Jury*

Bernadette GLATIGNY

**Listes des candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) au concours externe d'architecte de sécurité de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009.**

Liste principale par ordre de mérite des 3 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) :

1 — MONNIN Patrick  
 2 — RENAULT Denis  
 3 — DUBOIS Louise.

Candidat(e)s inscrit(e)s par ordre de mérite sur liste complémentaire :

1 — MARTI Jean-François  
 2 — ROMAGNE Pascale  
 3 — MAILLARD Aurélien.

Fait à Paris, le 10 février 2009

*Le Président de Jury*

Gérard LACROIX

**Listes par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009.**

Liste par ordre de mérite des 57 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) sur la liste principale :

1 — ADERIC Séverine  
 2 — BOUCHET Elodie  
 3 — HACHID Djamala  
 4 — BAJOL Isabelle  
 5 — BRIOLAT Monique  
 6 — BELLICHE Noura  
 7 — VARO, épouse OLIERIC Marelyne  
 8 — PARSY, épouse BOUCHER Valérie  
 9 — FRANCOIS, épouse LEBRASSEUR Léopoldine  
 10 — MATOUMONA WAKOULOU Leslie  
 11 — BETHENCOURT Audrey  
 12 — GOSSELIN Karine  
 13 — KOSTOGLOUYAN Eric  
 14 — DRONNE Jennifer  
 15 — CARIOU François  
 16 — CASTELLS LLORCA, épouse MEIGNEUX Marie Thérèse  
 17 — LEVEQUE Grégory  
 18 — PETROVSKI Gordana  
 19 — LAMONGE, épouse MOY Estelle  
 20 — ABDELOUAHED Salima  
 21 — LEVOSTRE Clara  
 22 — ILUGA Elise Désirée  
 23 — MARIE ROSE Lucienne  
 24 — GILLETTE Isabelle  
 25 — ALPHA Alexandra  
 26 — CORVO Florence  
 27 — NIANG Daba Violette  
 28 — HORTH, épouse BEAUFORT Nadia  
 29 — HUET Sylvie  
 30 — APPIN Claudia  
 31 — MORVANY Carine  
 32 — RIGAL Lou  
 33 — WESOLOWSKI Chantal  
 34 — REKIBI Nabil  
 35 — AMAIZO Ayele  
 36 — ZAIKH Leila  
 37 — FABIANO, épouse PICCIOLO Isabelle  
 38 — MAHFOUDI Souad  
 39 — ABDELMOUMEN, épouse DHOUIB Nadia  
 40 — JUBERT Kelly

- 41 — SOUET, épouse BLANCHARD Isabelle
- 42 — M'SA Aïcha
- 43 — THEOPHILE Marlaine
- 44 — ELLOUZ Michèle
- 45 — GARCIA Anabella
- 46 — MIMET Tiffany
- 47 — DENDELE Sylviane
- 48 — BONNIER, épouse RIGAUDIE Virginie
- 49 — THEX KOUTH, épouse GABALI Claudine
- 50 — ZOUAOUI Nasser
- 51 — MALTESE Julien
- 52 — CREPIN Emilie
- 53 — JEANNE Madeline
- 54 — MELISSE, épouse GOSSEC Marie Michelle
- 55 — N'DONGE Ewonga
- 56 — GINHAC Jean Baptiste
- 57 — NADEAU Sabine.

Liste par ordre de mérite des 5 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) sur la liste complémentaire :

- 1 — MAZRANI, épouse BOUCHAHOUA Khaddouja
- 2 — RAMPHORT, épouse PATIENT Nathalie
- 3 — ELATRE Séverine
- 4 — CALVO Sandrine
- 5 — PORTUT Pascale.

Fait à Paris, le 9 février 2009

*Le Président du Jury*

Mickaël MAGAND

**Listes par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours externe d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2009.**

Liste par ordre de mérite des 113 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) sur la liste principale :

- 1 — PERON Marie Cécile
- 2 — BESSAA Karima
- 3 — BOUHOUDI Christophe
- 4 — BODNAR, épouse LEVERDEZ Florence
- 5 — GRAIDIA Kameldine
- 6 — PIRONE, épouse EUSTACHE Danièle
- 7 — FENIET, épouse FENIET LEBRETON Aurélie
- 8 — DRIS Karim
- 9 — RONOT, épouse DIOUF Marie Christine
- 10 — PLANKEELE Marie
- 11 — BOUZIMBOU-MBOUSSI Chabrelle
- 12 — ANDROUIN Magali
- 13 — LE QUERRE Audrey
- 14 — PHAN, épouse DANG Anh
- 15 — TOUATI Jouhar
- 16 — PANZOLATO Valérie
- 17 — REDJIMI Mimouna
- 18 — GONZALES Kristina
- 19 — NAIT RABAH, épouse BAPTISTIDE Khedidja
- 20 — CHEYMOL Emilie
- 21 — RIVIERE Guillaume
- 22 — JEAN LOUIS Elisabeth

- 23 — NELIS Céline
- 24 — LUCINE Aniella
- 25 — HELARY Nadège
- 26 — CHAPOTOT, épouse ZAVOLI Amandine
- 27 — RIBERA Pierre
- 28 — BOUCHERY Romain
- 29 — TEBOUL Sarah
- 30 — MORALES Amélie
- 31 — SORRENTE Bénédicte
- 32 — RONCE Mélanie
- 33 — TRANCHON Delphine
- 34 — BEN HASSEN Rafika
- 35 — GHERARDINI Sophie
- 36 — TAIRELLIS Sophie
- 37 — HIPPOLYTE Charlie
- 38 — KOSTOGLOUYAN Eric
- 39 — LAULAN Valérie
- 40 — SAUDAI Karina
- 41 — SELLEN Nathalie
- 42 — KAOUADJI Sabrina
- 43 — CHAUMONT Ludovic
- 44 — HAZMANI, épouse CHOUIOUKH Chafia
- 45 — CHICHET Marie
- 46 — RIGUERA Olivier
- 47 — ABBAS Housni
- 48 — ARNAL Stéphanie
- 49 — GUIBRET Flore
- 50 — MUSIAL Stéphane
- 51 — MERCIER Maud
- 52 — AZOR Isidore
- 53 — NICOLAS Sophie
- 54 — JESSBAC Florence
- 55 — GASQ Anne
- 56 — PHOJO Valérie
- 57 — DA CONCEICAO ALMEIDA MANSO Vania
- 58 — PHARISIEN Sandrine
- 59 — SEGaux, épouse BAKOWSKI Valérie
- 60 — FIANO MARIANNE Sabine
- 61 — PAINT Isabelle
- 62 — VELASCO Marie Noëlle
- 63 — TLILI, épouse SALAH Monia
- 64 — DE MARIN DE MONTMARIN Claire
- 65 — CALLE Béatrice
- 66 — MINE Jean Luc
- 67 — CONTINSOUZAS Philippe
- 68 — BALES Blandine Fleur
- 69 — DECHEZLEPRETRE Fabienne
- 70 — EHAY, épouse STANGUENNEC Razanajefa
- 71 — ORTEGA Nathalie
- 72 — CRENN, épouse BOURDON Geneviève
- 73 — MINNEBOO, épouse MAGAUD Nadia
- 74 — GABET Olivier
- 75 — HENRY Christelle
- 76 — RENAudeau Marina
- 77 — IDELMAALEM Houda
- 78 — SAIB Nora
- 79 — OLIVE, épouse GALAN Myriam

80 — PIRES, épouse BANGA NTOUTOUME Isabelle  
 81 — CASTANDET Barbara  
 82 — BELLITO Denise  
 83 — PAISLEY Christine  
 84 — NAGERA Nadège  
 85 — ALET, épouse COLY Sandra  
 86 — LAPINA Christine  
 87 — SANTILLI Mickaël  
 88 — HELLOT Mélanie  
 89 — TRAORE, épouse BULTEZ Fatoumata  
 90 — LEMARCHAND, épouse DUMITRU Aude  
 91 — BRICE Rémi  
 92 — TRAORE, épouse KONATE Massoucko  
 93 — PLATON Karine  
 94 — OTZ Mirella  
 95 — GILARDEAU Aurélie  
 96 — TAUZIEDE Hélène  
 97 — GRARE Sébastien  
 98 — ABOUB Rajaa  
 99 — THOREL Cédric  
 100 — TEZEMPA YARRO Hugues  
 101 — RENARD Christine  
 102 — LORENZON William  
 103 — THILL Jérôme  
 104 — RHINAN Gladys  
 105 — VOIROL Fanny  
 106 — COLLET Samuel  
 107 — LEMAIN Cécile  
 108 — LUCAS Serge  
 109 — DUFOUR Nathalie  
 110 — FRANCONERI Nathalie  
 111 — LOY Tiffany  
 112 — MACARY Anne  
 113 — DIAWARA Faune.

Liste par ordre de mérite des 82 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) sur la liste complémentaire :

1 — KADDOURI Fairouz  
 2 — ALIFA ANGAIKOKO, épouse NGUELET Félicité  
 3 — ASSOUVIE Nadia  
 4 — PACZKOWSKI Jennifer  
 5 — ZAIKH Souaad  
 6 — SAGALIAPIDINE Vanessa  
 7 — BERGERAT Déborah  
 8 — BOUYSSONNIE Aurore  
 9 — MEDDOUR Yasmina  
 10 — LE, épouse LE MINH Thi Thanh Nga  
 11 — HERNAULT Cédric  
 12 — PELLOT Aurélie  
 13 — POMMERAUD Laure  
 14 — PASSARD Angélique  
 15 — BALANQUEUX Sophie  
 16 — YOMBI OKONGO Patrice  
 17 — TAFNA, épouse GENTIL Peggy  
 18 — VASSY Françoise  
 19 — SALONDY Carinne  
 20 — FLEURY Nadège  
 21 — ROSTAN Marie

22 — MAGNARD Jeanne Marie  
 23 — MAAMERI, épouse AMMARI Zinabe  
 24 — MARTEL Florence  
 25 — MOREAU Nathalie  
 26 — BERGOZ Martine  
 27 — FOULIARD Céline  
 28 — LAMBLETIN Rachelle  
 29 — DUSTRIT Coralie  
 30 — SALIBUR Luminia  
 31 — LEMEE Karine  
 32 — NORTIEZ Hélène  
 33 — LECARPENTIER Sophie  
 34 — RODRIGUEZ Francisco  
 35 — QUEMENEUR Hervé  
 36 — PELET Loïc  
 37 — DEZALE Berthe  
 38 — LY Louise  
 39 — GOUACIDE Nadiège  
 40 — PRADA David  
 41 — DIOT Ambre  
 42 — AKESSE Jean  
 43 — JARRIN Sylvie  
 44 — VARSOVIE, épouse LOUIS-JOSEPH Laurentina  
 45 — PHEMIUS Robert  
 46 — ERTEM, épouse BOUIKNI Elif  
 47 — BOUSSARI Wassihatou  
 48 — LEMACON Stéphanie  
 49 — DOMAS Nathalie  
 50 — LEZIN Frédérique  
 51 — SINTACHE Laurence  
 52 — GELABALE Béatrice  
 53 — JEAN LOUIS Florence  
 54 — BATAIS Pauline  
 55 — TONIN Jacqueline  
 56 — PETIT Régis  
 57 — LOUIS JEAN Sandrine  
 58 — TOURNEL Sophie  
 59 — MAGUNAR Salif  
 60 — DIAKITE Sadio  
 61 — SHARAF EL DEIN, épouse WAHBY Sherine  
 62 — AKA Alloubra  
 63 — BUONOMANO Frédérique  
 64 — VANEE Cindy  
 65 — MELGIRE Marie Christine  
 66 — FABIE Camille  
 67 — LANDU Ngabu  
 68 — ALVES Marie Nathalie  
 69 — MORISSEAU Mélanie  
 70 — SOURGET Sabrina  
 71 — PENA Céline  
 72 — OGUENIN Davina  
 73 — PAK Van Chamroeun  
 74 — FOURET Carine  
 75 — ACHAIBOU Malica  
 76 — ROBILLARD Olivier  
 77 — LEKANDA ONGOUNDOU Lilia

- 78 — GAUTIER Céline  
 79 — LOKO BAKININA Virginie  
 80 — BASER, épouse YILMAZ Birsal  
 81 — ABDILLAH Fatoumia  
 82 — MICHAUX Patricia.

Fait à Paris, le 9 février 2009

*Le Président du Jury*

Mickaël MAGAND

**Adresse d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.**

Immeuble sis 64, rue Berzélius, à Paris 17<sup>e</sup> (arrêté du 2 février 2009).

**AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS  
 ORGANISMES DIVERS**

**Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2009-0232 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'adjoints techniques principaux 2<sup>e</sup> classe, spécialité cuisinier.**

Le Maire de Paris,  
 Président du Conseil d'Administration  
 du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté n° 08-2033 du 26 mai 2008 modifié, portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Hayet ZEGGAR, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération modifiée n° E 5 du 29 octobre 1996 fixant la liste des corps du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris dont l'accès est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne autre que la France ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 77 en date du 28 juin 2007 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 138 en date du 5 octobre 2007 fixant les spécialités professionnelles des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 137-1 du 5 octobre 2007 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves du concours sur épreuves d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, spécialité cuisine ;

Vu l'arrêté n° 2008-4837 bis du 29 décembre 2008 portant ouverture d'un concours externe sur épreuves (5 postes) et d'un concours interne sur épreuves (5 postes) d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe, spécialité cuisinier ;

Arrête :

Article premier. — Le jury des concours externe et interne pour le recrutement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris de 10 adjoints techniques principaux 2<sup>e</sup> classe, spécialité cuisinier, est fixé comme suit :

Présidente :

— Mme Erika ROBART, Conseillère Municipale à la Mairie de Saint-Maurice (94) ;

Membres :

— M. Michel MAJOURAU, Agent de maîtrise cuisine à l'EHPAD « Cousin de Méricourt » à Cachan (94) ;

— M. Fulbert MEYNARD, Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe cuisine au Lycée Maurice Ravel (75) ;

— M. Bertrand BRAHMI, Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe cuisine au Lycée Jacques Decour (75) ;

— Mme Béatrice BERTRAND, Conseillère Municipale à la Mairie de Saint-Maurice (94) ;

— M. Laurent MONTAGNE, Agent de maîtrise cuisine à l'EHPAD « Jardin des Plantes », à Paris (75) ;

Art. 2. — M. Amadou GERALDO, membre titulaire de la Commission Administrative Paritaire n° 12 représentera le personnel durant le déroulement de ce concours sur épreuves.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de la Présidente du jury, M. Fulbert MEYNARD la remplacerait.

Art. 4. — Un agent de la Section des Concours au Service des Ressources Humaines sera chargé du secrétariat de ce concours.

Art. 5. — La Chef du Service des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 février 2009

Pour le Maire de Paris,  
 Président du Conseil d'Administration  
 et par délégation,  
*La Directrice Générale*  
 Hayet ZEGGAR

**Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2009-0240 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle.**

Le Maire de Paris,  
 Président du Conseil d'Administration  
 du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté en date du 26 mai 2008 portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Hayet ZEGGAR, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 14-1 en date du 30 mars 2004 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 156-4 en date du 13 décembre 2006 fixant le statut particulier applicable au corps des secrétaires médicaux et sociaux du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, et notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté n° 2008-4548 ter fixant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — La composition du jury de l'examen professionnel susvisé est fixée comme suit :

Président :

— M. Edmond Claude HANOUN, fonctionnaire retraité (ancien proviseur de l'Education Nationale).

Membres :

— Mme Erika ROBART, Conseillère municipale à la Mairie de Saint-Maurice (94) ;

— M. Philippe VAFIADIS, Conseiller municipal à la Mairie de Fresnes (94) ;

— M. Yves TALHOUARN, Directeur Général Adjoint au Conseil Général du Val-de-Marne (94) ;

— Mme Catherine POUYADE, Conseillère socio-éducative à la 11<sup>e</sup> section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

— Mme Sylviane JULIEN, Directrice à la 9<sup>e</sup> section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement du président du jury, M. Yves TALHOUARN le remplacerait.

Art. 3. — Mme Béatrice GUIDEZ, membre titulaire de la Commission Administrative Paritaire n° 3 représentera le personnel durant le déroulement des épreuves de cet examen professionnel.

Art. 4. — Un agent de la section des concours au service des ressources humaines sera chargé du secrétariat de ce concours.

Art. 5. — Le Chef du service des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 4 février 2009

Pour le Maire de Paris,  
Président du Conseil d'Administration  
et par délégation,

La Directrice Générale

Hayet ZEGGAR

## COMMUNICATIONS DIVERSES

DIRECTION DE L'URBANISME

### Vente par voie d'appel à candidatures d'un terrain communal

Vente d'un terrain de la Ville d'une surface d'environ 10 190 m<sup>2</sup>, sis à Paris 19<sup>e</sup> arrondissement, 8, boulevard d'Indochine et 1 à 7, rue des Marchais, en vertu de la délibération du Conseil de Paris des 24 et 25 novembre 2008.

Nom et adresse officiels de l'organisme vendeur : Ville de Paris — Direction de l'Urbanisme.

Objet de l'appel à candidatures :

Vente d'un terrain de la Ville de Paris, avec obligation de construire et obligation d'organiser une consultation de maître d'œuvre conformément au dossier de consultation correspondant au présent appel à candidatures.

La construction à édifier comprendra nécessairement :

— un ou plusieurs bâtiments à usage de bureaux et d'hébergement hôtelier, comportant des activités commerciales, un parc de stationnement résidentiel de 200 places minimum à destination des riverains.

A titre accessoire, tout autre programme complémentaire.

L'acquéreur aura en contrepartie l'obligation de proposer à la Ville de Paris la cession de biens immobiliers permettant la création de logements sociaux.

Critères d'attribution :

La Ville de Paris a choisi de céder ce terrain prioritairement à un acquéreur qui :

— d'une part, lui proposera parallèlement tous biens immobiliers (notamment terrains, bâtiments à rénover ou à transformer...) sis à Paris, permettant la création de logements sociaux dans les secteurs qui, au regard du P.L.U., sont déficitaires en matière de logements sociaux ;

— d'autre part, s'engagera à construire pour son compte sur le terrain cédé, un ensemble immobilier conforme aux grandes lignes directrices souhaitées par la Ville et exposées dans le dossier de consultation.

Date limite de réception des offres :

Les candidatures seront remises à la Ville de Paris à Paris (4<sup>e</sup>), 17, boulevard Morland, sous pli cacheté avant le **17 avril 2009, à 16 h.**

Les plis qui parviendront après la date et l'heure fixées ne seront pas retenus.

Délai minimum de validité des offres :

La candidature engagera le candidat pendant la durée de 6 mois à compter de la date limite de remise des candidatures prévue ci-dessus, prorogeable de 2 mois sur notification du Maire de Paris et jusqu'à ce que lui soit communiquée la décision d'acceptation ou de rejet de sa candidature.

Autres renseignements :

Le Dossier de Consultation tenu à la disposition des candidats, dont le contenu fera partie intégrante des conditions de la vente à l'acquéreur qui aura été désigné, est déposé à Paris (75004), 17, boulevard Morland, bureau n° 11105.

Pour tous renseignements sur le bien et la procédure, contacter : Mairie de Paris — Direction de l'Urbanisme : M. HAYNAU — Téléphone : 01 42 76 35 36 ou 01 42 76 20 23 ou 01 42 76 38 57 — Mél : dominique.haynau@paris.fr.

Pour les visites sur rendez-vous, contacter : Mairie de Paris — Direction de l'Urbanisme : M. CORBIN — Téléphone : 01 42 76 38 57 ou 01 42 76 20 23 ou 01 42 76 35 36 — Mél : pierre.corbin@paris.fr.

**Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des professeurs (F/H) de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris — discipline chimie du solide. — Rappel.**

Un concours public sur titres pour l'accès au corps des professeurs (F/H) de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris sera ouvert à partir du 8 juin 2009 dans la discipline « chimie du solide » pour 1 poste.

Les candidat(e)s doivent être titulaires à la date de clôture des inscriptions d'un doctorat d'Etat ou d'une habilitation à diriger des recherches.

Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres étrangers de niveau équivalent peuvent être dispensé(e)s de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat d'Etat. Ces dispenses sont accordées par le jury du concours. Elles ne peuvent l'être que pour l'année au titre de laquelle la candidature est présentée.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 9 février au 19 mars 2009 inclus par voie télématique sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.recrutement.paris.fr](http://www.recrutement.paris.fr), rubrique « recrutement et concours — concours de la Ville de Paris — calendrier prévisionnel et 1<sup>re</sup> inscription ».

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés. Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 19 mars 2009 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

**Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des assistants des bibliothèques (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.**

1 - Un concours externe pour l'accès au corps des assistants des bibliothèques (F/H) de la Commune de Paris s'ouvrira pour 6 postes à partir du 8 juin 2009 à Paris ou en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent :

— Etre titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ou titulaire d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et assimilé au baccalauréat.

En application des dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007, les candidat(e)s ne possédant pas le diplôme requis bénéficient d'une équivalence s'ils (elles) :

— Sont titulaires d'un titre ou diplôme (technique, technologique, professionnel, général...) de même niveau ;

— Ou sont titulaires d'un diplôme ou titre de formation au moins équivalent figurant sur la liste fixée par un arrêté conjoint du Ministre intéressé, du Ministre chargé de l'Education et du Ministre chargé de la Fonction Publique ;

— Ou justifient d'une attestation d'inscription à un cycle de formation dont l'accès est subordonné à la possession d'un titre ou diplôme équivalent au baccalauréat (niveau IV) ;

— Ou justifient de l'exercice d'une durée totale cumulée d'au moins 3 ans à temps plein en qualité d'assistants des bibliothèques (\*).

(\*) Les assistant(e)s des bibliothèques appartiennent à la catégorie B, ils (elles) effectuent des tâches de caractère technique dans le domaine du traitement documentaire des collections ainsi que dans celui de leur gestion. Ils (elles) peuvent en outre être chargé(e)s de la gestion des magasins, des lieux accessibles au public et des matériels, notamment des matériels d'accès à l'information. Ils (elles) participent à l'accueil, à l'information ainsi qu'à la formation du public. Ils (elles) peuvent se voir confier des fonctions touchant à la sécurité des personnes, des locaux et des collections.

Les conditions de diplôme précitées ne sont pas opposables aux mères et pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins 3 enfants.

2 - Un concours interne pour l'accès au corps des assistants des bibliothèques (F/H) de la Commune de Paris s'ouvrira pour 4 postes à partir du 8 juin 2009 à Paris ou en proche banlieue.

Ce concours est réservé aux adjoint(e)s administratif(-ve)s des bibliothèques de la Commune de Paris, ainsi qu'aux agent(e)s administratif(-ve)s et aux adjoint(e)s administratif(-ve)s affecté(e)s dans les bibliothèques, départements, ou services où sont affecté(e)s les assistant(e)s des bibliothèques de la Commune de Paris, justifiant de 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 9 février au 12 mars 2009 inclus par voie télématique sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.recrutement.paris.fr](http://www.recrutement.paris.fr).

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 9 février au 12 mars 2009 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 12 mars 2009 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

**Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres complété d'épreuves pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité monteur en chauffage. — Dernier rappel.**

Un concours sur titres complété d'épreuves pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité monteur en chauffage, sera ouvert à partir du 11 mai 2009 à Paris ou en proche banlieue, pour 10 postes.

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V obtenu dans la spécialité monteur en chauffage.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par voie télématique sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.recrutement.paris.fr](http://www.recrutement.paris.fr) du 2 février au 5 mars 2009 inclus.

Les dossiers d'inscription pourront être également retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75196 Paris Cedex 04, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à ce concours et délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés à la Direction des Ressources Humaines après le 5 mars 2009 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

**Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres, complété d'épreuves, pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité jardinier. — Dernier rappel.**

Un concours sur titres, complété d'épreuves, sera ouvert pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité jardinier, à partir du 11 mai 2009 à Paris ou en proche banlieue, pour 37 postes.

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V obtenu dans la spécialité ou d'une qualification reconnue équivalente en application des dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par voie télématique sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.recrutement.paris.fr](http://www.recrutement.paris.fr) du 2 février au 5 mars 2009 inclus.

Les dossiers d'inscription pourront être également retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75196 Paris Cedex 04, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à ce concours et délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés à la Direction des Ressources Humaines après le 5 mars 2009 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

**Recensement annuel de la population — Opération 2009 à Paris — 15 janvier/21 février. — Dernier rappel.**

Depuis 2004, le recensement général et périodique de la population est remplacé par des enquêtes annuelles.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus — comme Paris et ses vingt arrondissements — la collecte des informations auprès de la population se déroule, chaque année, auprès d'un échantillon de 8 % de celle-ci, réparti sur l'ensemble du territoire.

Le chiffre de la population légale de la Capitale sera connu et authentifié par un décret à la fin de l'année 2008. A partir de 2009, ces résultats seront mis à jour chaque année, afin de pouvoir disposer d'une source d'information sur les habitants et les logements, actualisée en continu.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année (1), vous allez prochainement recevoir les questionnaires traditionnels. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas. Toutefois, à une même adresse, tous les résidents sont sollicités simultanément.

Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2009, les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie, déposeront à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice

explicative sur le recensement et sur les questions qui peuvent vous interpellier. L'agent recenseur, si vous le souhaitez, pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupérera une fois remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe cachetée, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pourrez aussi les retourner directement à la mairie en demandant à l'agent recenseur de vous fournir une enveloppe T, dispensée d'affranchissement.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chacun remplisse avec sincérité les questionnaires qui lui sont fournis. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation. Les agents recenseurs comme les personnels municipaux sont tenus au secret professionnel, toute violation les exposant à de lourdes sanctions pénales.

(1) Pour savoir si vous serez recensé(e) cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie d'arrondissement ou appelez le 3975.

**POSTES A POURVOIR**

**Secrétariat Général de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste d'administrateur (F/H) de la Ville de Paris.**

Poste : Chargé de la communication interne de la Ville de Paris.

Contact : M. Mayeul PLACES, attaché d'administrations parisiennes — Téléphone : 01 42 76 80 17.

Référence : DRH BES/SGVP - 0902.

**Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).**

Poste numéro : 19233.

**LOCALISATION**

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé — Sous-Direction de l'Insertion et de la Solidarité — 94/96, quai de la Rapée, 75012 Paris — Accès : métro Gare de Lyon / Quai de la Rapée / Austerlitz.

**NATURE DU POSTE**

Titre : Chargé du Conseil consultatif de l'exclusion et de l'insertion, et du comité de vigilance (F/H).

Contexte hiérarchique : sous l'autorité de la sous-directrice de l'insertion et de la solidarité.

Attributions : Missions : Aide au montage du Conseil consultatif de l'insertion et de l'exclusion et appui à la préparation et au suivi de ses travaux ; cette instance partenariale présidée par l'Adjointe au Maire chargée de la solidarité, des familles et de la lutte contre l'exclusion, qui mêlera experts institutionnels, universitaires et acteurs de terrain, aura vocation à alimenter la réflexion, notamment de la collectivité parisienne sur les problématiques d'exclusion et d'insertion et à faire des propositions sur la politique de lutte contre l'exclusion conduite sur le territoire parisien ; Appui aux travaux du Comité de vigilance : Cette instance composée de personnalités indépendantes, est chargée d'évaluer le respect des engagements de mandature dans le champ du logement et de la solidarité ; le chargé de mission

aidera le comité dans ses travaux (préparation de réunions, recueille et veille sur l'avancement du programme de mandature et la mise en place des projets y contribuant en lien avec les différentes directions de la Ville concernées, contribution à la mise en place des indicateurs de suivi). Positionnement : le chargé de mission sera rattaché à la sous-directrice de l'insertion et de la solidarité ; il aura également à travailler avec la responsable des études et de l'observatoire social de la D.A.S.E.S. Il sera en relation de travail en lien étroit avec le délégué aux actions en faveur des personnes sans domicile fixe du Secrétariat Général ainsi que le cabinet de l'Adjointe au Maire chargé de la lutte contre l'exclusion.

#### PROFIL DU CANDIDAT

Qualités requises :

N° 1 : connaissance des politiques sociales ;

N° 2 : bon relationnel ;

N° 3 : sens de l'organisation.

#### CONTACT

Claire DESCREUX/Geneviève GUEYDAN — Sous-Directrice de la S.D.I.S./Directrice générale de la D.A.S.E.S. — 94/96, quai de la Rapée, 75012 Paris — Téléphone : 01 43 47 77 00/01 43 47 70 00 — Mél : claire.descreux@paris.fr/genevieve.gueydan@paris.fr.

#### Direction du Logement et de l'Habitat. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 19275.

#### LOCALISATION

Direction du Logement et de l'Habitat — Service central — Bureau des Affaires Générales et de la Communication (B.A.G.C.) — 17, boulevard Morland, 75004 Paris — Accès : métro Sully-Morland.

#### NATURE DU POSTE

Titre : Assistant(e) de communication.

Contexte hiérarchique : sous l'autorité du chef de bureau.

Attributions : la Direction du Logement et de l'Habitat (D.L.H.) assure la mise en œuvre de la politique municipale en matière de logement. Le Service Central coordonne et gère les moyens humains, logistiques et généraux de la Direction. Il comporte en son sein le Bureau des Affaires Générales et de la Communication. Le (ou la) titulaire du poste sera chargé(e) : de piloter la rubrique Logement et Habitat du site « paris.fr », en rédigeant des contenus pour actualiser les pages existantes, créer de nouvelles pages et, d'une manière générale, faire évoluer cette rubrique afin qu'elle soit un outil de communication externe de référence ; de développer le site « IntraparisDLH », en rédigeant des contenus pour actualiser les rubriques existantes, créer de nouvelles rubriques et, là encore, faire évoluer ce site afin qu'il soit un outil de communication interne de référence ; de mettre en ligne ces contenus sur ces médias. A ces titres, il (ou elle) assurera un rôle de coordination et mettra en place l'organisation nécessaire pour actualiser en permanence ces médias tout en veillant particulièrement à la lisibilité des informations mises en ligne et à leur diffusion interne notamment en publiant très régulièrement une Newsletter ; d'élaborer une charte graphique « Logement » qui sera déclinée sur les documents de communication externe (dépliants, brochures, affiches, présentations, etc.) ; de participer à la création de visuels et à la réalisation de documents.

Conditions particulières : travail transversal en liaison avec les services de la direction, de la DICOM, des Cabinets d'élus et de partenaires externes (bailleurs sociaux notamment).

#### PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : formation supérieure en communication.

Qualités requises :

N° 1 : gestion de projet et sens de l'organisation ;

N° 2 : très bonnes qualités rédactionnelles ;

N° 3 : qualités relationnelles ;

N° 4 : sens de l'initiative et grande réactivité ;

N° 5 : bonne connaissance du média Internet et intérêt prononcé pour les nouvelles technologies.

Connaissances particulières : maîtrise des problématiques de communication en ligne, Pratique courante des outils de bureautique, Connaissance de LUTECE/OGC appréciée.

#### CONTACT

Baudouin BORIE — Bureau 10 111 — Bureau des Affaires Générales et Communication (B.A.G.C.) — 17, boulevard Morland, 75004 Paris — Téléphone : 01 42 76 33 16 — Mél : baudouin.borie@paris.fr.

#### Maison des métaux. — Avis de vacance d'un poste de Régisseur Général (F/H).

La Maison des métaux, établissement culturel de la Ville de Paris, a ouvert ses portes en novembre 2007.

Le Régisseur Général :

Assiste le Directeur Technique dans ses fonctions et assure notamment le bon fonctionnement et la sécurité de l'équipe technique dont il a la charge. A ce titre :

— il participe à l'élaboration des plannings de travail, et assure leur application et leur suivi ;

— il garantit et exécute la bonne réalisation de l'ensemble des activités et manifestations proposées par l'Etablissement ; et le bon accueil et l'accompagnement des équipes accueillies dans l'Etablissement pour la réalisation de leurs activités ;

— il garantit la réalisation des fiches techniques qui lui sont fournies pour l'organisation ou l'accueil de l'ensemble des activités et il gère l'ensemble des opérations de montage, d'exploitation, démontage des manifestations ainsi que des activités dans l'ensemble des lieux de programmation ;

— il seconde le Directeur Technique dans l'élaboration des budgets techniques en fonctionnement et en investissement ;

— il gère l'entretien du bâtiment, ainsi que le stockage et la maintenance du matériel technique de l'Etablissement ;

#### LOCALISATION

Maison des métaux EPA — 94, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris — Accès Métro : Couronnes ou Parmentier.

#### CONTACT

C.V. et lettre de motivation à TERRIER Magali — Mél : magaliterrier@maisondesmetaux.org.

*Le Directeur de la Publication :*  
Nicolas REVEL